

## Crépuscule

Après la conquête de la Franche-Comté, l'annexion de Strasbourg (alliée de Berne et de Zurich), la construction d'une forteresse aux portes de Bâle et la révocation de l'édit de Nantes, le roi s'est aliéné la sympathie de ses alliés suisses qui se rapprochent des Provinces-Unies et de l'Angleterre. Guillaume d'Orange organise en Europe une vaste manœuvre diplomatique contre Louis XIV. La ligue d'Augsbourg constituée en 1686 unit contre la France certains princes allemands, l'Autriche, les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Espagne. Victor Amédée II de Savoie les rejoint secrètement.

Dans les années 1687-1688, les armées de Louis XIV dévastent le Palatinat. Vauban dirige lui-même le siège de Philippsburg, au nord de Karlsruhe dans le Bade-Wurtemberg. La guerre se révélera plus difficile que ne l'avaient prévu tant le roi que son ministre.

De leurs pays d'accueil, les protestants français dénoncent la tyrannie du roi et l'oppression en France. Pierre Jurieu publiera en 1689 *Les soupirs de la France esclave*.

**Claude Mellan** a produit jusqu'à la fin de sa vie. Son travail de peintre est peu connu. Son œuvre graphique comprend quatre cents planches dont la moitié est constituée par des portraits réalisés à l'eau-forte et au burin. Il meurt à Paris le 9 mars **1688**. Sébastien Leclerc lui succède comme graveur du roi.

Le 13 avril, se règle un héritage entre "dame Marie Sevin, veufve de deffunct M. Claude de Fontenay, vivant chevalier Sgr de Sousezay, Cherper ... et autres lieux, heritiere en partye de deffuncte dame Marguerite Sevin qui avoit les drois ceddes par transport de **Charles de Mesland** escuyer Sieur de Trois Chesnes (noté sur l'Inventaire sommaire des archives : ... de **Merland**, sieur de Troisehesmes) et de dame Elisabet **Sevin** son epouse qui les avoient de dame Anne Pellier (Peltier ?) veufve de deffunct Michel Sevin, vivant Sieur de la Rivière, lequel sieur Sevin estoit cessionnaire et aux drois de maistre Jacques de Bordellay (Cordelay, Bordellau ?), mary de damoiselle Marie Bourgois et a cause delle herittier de deffunct M. Pierre Bourgois, demandresse aux fins de l'exploit de Jousse huissier, du 30<sup>e</sup> decembre dernier, controllé en ce lieu le 2 janvier ... *d'une part*

Et M. Louis de Vausay (Vanssay), chevalier, Sgr de Couлло ... (Coulaines), herittier en partye de dame Geneviefve de Flottey, sa mère, desfendeur, *d'autre*" (B. 1793 - Sénéchaussée de Beaumont - Procédures civiles et actes divers - A.D. Sarthe).

Veuve de Daniel **Lechevin** après tout au plus dix ans de mariage, Catherine **Demeulan** épouse, le 27 avril, **Salomon Hardy** (à nouveau, un prénom biblique) de la paroisse de Faucoucourt (S. Beautor, lisière opposée de la forêt de Saint-Gobain).

François de Lelès, fils de François, chevalier, Sr de Givenchy le Noble (° Arras 2 août 1648 + Paris 22 janv.1724), avocat en Parlement, commis des ministres Colbert et Desmaretz, premier commis de Pelletier de Souzy et de Pelletier de Forts, receveur général des bois et domaines de Flandre, Hainaut et Artois, président trésorier de France (généralité de Montauban), épouse à Paris en juin 1688 Marie Bourdon, veuve de Crespin de Sully, commissaire ordinaire des guerres dont il aura trois enfants (D. du P. T. III 2<sup>e</sup> partie p. 96).

Le 14 septembre 1688, **Van der Meulen** fait un emprunt de 2000 livres à Claude Le Tellier, avocat au Parlement, contre une rente annuelle de 110 livres, rachetée le 31 mai 1690.

Le 20 septembre, Suzanne **van der Meulen**, âgée de dix-sept ans, s'apprête à prendre le voile dans le couvent des religieuses de l'Assomption, rue Saint-Honoré, et rédige son testament. Elle lègue à son père tous les biens qui lui reviennent en qualité d'héritière de son grand-père maternel, Jean **Husewel**. **Lucien van der Meulen**, parent du peintre, est religieux à Louvain. **Jean Baptiste** s'est aussi engagé dans cette voie. Le peintre, très pieux, devient marguillier d'honneur de la paroisse Saint-Hippolyte.

Une séance de l'Académie pour présider à la distribution des prix de Rome a lieu le 24 septembre. Y assistent Charles Le Brun et **François van der Meulen**. Dernière manifestation publique pour Le Brun qui va bientôt tomber malade.

Défense est faite à tous les nouveaux convertis d'avoir des armes. Suivant l'ordonnance du 16 octobre, ceux-ci doivent remettre aux mains des magistrats de leurs paroisses, mousquets, fusils, carabines, mousquetons, pistolets, épées et halberdes. Une réserve est faite pour les gentilshommes qui peuvent conserver deux épées, deux fusils et deux paires de pistolets pour leur usage particulier.

Le 29 novembre, Louvois lève une milice. Vingt-cinq mille hommes vont être désignés, au sein des paroisses rurales, parmi les célibataires et les veufs sans enfant (environ un homme pour 2000 livres de taille perçue dans la paroisse). Leur service durera deux ans. Autant que possible, l'encadrement sera choisi parmi les nobles ou les gens vivant noblement dans les mêmes lieux. Les villes sont dispensées de fournir des miliciens. Le règlement promet à la milice des garnisons sans risques majeurs. Louvois utilisera les régiments de milice dans les provinces où les nouveaux convertis sont nombreux (Dauphiné, Guyenne, Aunis), dans les provinces exposées à un risque de débarquement ennemi (Bretagne, Normandie) et dans les places-frontières pour y remplacer les troupes en opération (Luxembourg, Metz, Nancy, Belfort ...).

**Michel de Meslant**, soixante-quatre ans, sera inscrit à Sillé-le-Guillaume au "rôle" des nobles convoqués au ban et à l'arrière-ban du Maine en 1689 (*Armorial de la Sarthe* - R. du Guerny, R. de Linière - Blason de **Charles de Melland** : *d'or à un lion de gueules à un chef d'azur chargé de 3 molettes d'or*).

Certains ne se soucient guère d'abandonner leur domaine pour les risques et la gloire de quelque lointaine entreprise. Convoqués, ils trouveront peut-être une bonne excuse, rhume ou entorse. Ils ont pourtant armes et chevaux et l'épée au côté. A soixante-quatre ans, que fait Michel de Meslant ?

Le 2 décembre 1688 est inhumé un garçon ondoyé, fils de **Van der Meulen**.

Jean Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, a hérité du château de Sceaux à la mort de son père. Le marquis collectionne tableaux, sculptures et bronzes. A la fin de l'année, un marchand joaillier lui livre : « 20 tableaux d'après **Vendremeulhen** représentant les victoires du Roy par reisbrach (Reisbruch, vraisemblablement Pieter Rysbrack, peintre et aquafortiste ° Anvers + Bruxelles 1729). Dans le même temps, Seignelay vend « de petites copies d'après **Wandermelhen** » que l'on peut rapprocher de quatre tableaux mentionnés dans l'inventaire paternel à l'hôtel de la rue des Petits-Champs : « Deux tableaux faits par **Vandremeule** sur toile ... deux autres tableaux dudit **Wandremeull** sur toile ... ».

Jacques II, converti au catholicisme et chassé de son trône - qu'il tentera vainement de reprendre en 1689, 1690 et 1695, finissant sa vie en France - est magnifiquement accueilli par le roi. Guillaume III, époux de Marie II Stuart, stathouder des Provinces-Unies, sera proclamé roi d'Angleterre à la place de son beau-père en 1689.

Le 10 janvier 1689, Antoine **Bellavoigne** épouse Claudine **Demeulan** à Travecy.

Marie Brigitte **du Molin** (+ 11 oct.1731) prononce ses vœux à Lille où elle est née, chez les sœurs de Sainte-Claire le 30 janvier (D. du P. T. IV p. 204).

Jean Baptiste Michel **de Schuttelaere**, époux de Marie Madeleine **Desmoulins** de Bernau, est bourgeois de Douai le 1<sup>er</sup> juin.

Sauveur Le Conte (+ déc.1694), logé aux Gobelins, ami et collaborateur de Van der Meulen comme « peintre ordinaire des conquêtes du roi », épouse, le 23 juin 1689, Suzanne Legeret, fille d'Elisabeth Yvart veuve de Jean Legeret, sculpteur ordinaire du roi. Le 26 juillet 1690, au baptême de leur premier enfant, Claude Françoise, le parrain sera **Van der Meulen**, la marraine, la femme de Coysevox.

Le 24 août, Charles de Campagne, curé âgé d'environ soixante-dix ans, est inhumé dans le chœur de l'église Saint-Quentin de **Beautor**. Les témoins sont Louis Bottée, chanoine du château de La Fère, et Léon Cochet, clerc de la paroisse (E. Suppl. 1897 GG. 1 - Registre 174 - A.D. de l'Aisne).

Louvois, rendu responsable de la capitulation de Mayence, est disgracié. Seignelay entre au Conseil, lui prenant une partie de ses attributions.

Le jeune duc de Savoie se rend compte que Louis XIV lui impose un protectorat déguisé. Il provoque sa colère en laissant un millier de Vaudois réfugiés en Suisse, traverser ses États afin de retourner en Piémont. Après le Palatinat, les troupes françaises portent la guerre en Savoie, rapidement occupée, et en Piémont.

Le 19 octobre 1689, est baptisé **Charles François**, fils de **François van der Meulen**. Il a pour parrain Charles Renouard de La Touane, écuyer, trésorier général de l'extraordinaire de la guerre, et pour marraine, Françoise Renoir, épouse de M. de Sauvion, conseiller général de l'extraordinaire de la guerre.

Un édit du mois de décembre décide que les biens des religionnaires fugitifs seront confisqués et transmis aux héritiers selon la même procédure que lors d'un décès *sans testament*. Or certains émigrés envisagent de revenir vivre en France et gardent, quand ils le peuvent, des liens avec leur famille d'origine. Des parents auront recueilli l'héritage pour le sauvegarder ... ou pour se l'approprier. Le régisseur des biens des religionnaires saisit les propriétés - si ce n'est pas déjà fait - et demande des comptes d'où de longs et délicats procès.

Des ordonnances royales (10-15 décembre) provoquent une dévaluation de 10 %.

Il est possible d'acquérir les estampes de **Van der Meulen** en plusieurs endroits dont le *Grand Magasin* de Van der Bruggen, marchand graveur. Ce dernier ayant refusé de payer des estampes qui lui avaient été fournies, le peintre lui intente un procès devant les juges consuls de la ville de Paris. Van der Bruggen est condamné à payer 529 livres le 9 janvier **1690**.

Le 12 février, Le Brun meurt aux Gobelins. **Van der Meulen** assiste au service célébré en son honneur et à l'inhumation à Saint-Nicolas du Chardonnet.

L'Académie n'oublie pas que Van der Meulen a été reçu en son sein sans avoir satisfait aux formalités de réception. M. de La Chapelle, envoyé par Louvois, doit intervenir par deux fois, dès le 13 février puis le 5 mars, pour « tesmoigner à la Compagnie que Monsieur de **Van der Meulen** estoit toujours dans les mesmes sentimens de respect pour l'Académie, se souvenant de la grâce qui luy avoit esté faictes de passer par dessus les formalitez pour le recevoir et qu'il s'acquitterait des marques de sa reconnaissance envers eux aussy tost que les ouvrages dont il estoit chargé pour le service du Roy luy en donneraient le loisir ». Protégé par Louvois, apprécié du roi, le peintre n'est plus inquiété.

Anne, fille de **Charles Demeulan** et de Barbe *des Ruelles*, est baptisée à Beautor le 28 février. Sa marraine est Anne, fille de **François Demeulan**.

Par ordonnance du 10 mai, un tiers des miliciens en service, désigné par tirage au sort, va être ramené dans les paroisses d'origine et libéré.

Le 21 mai, Jean Joran, laboureur, demeurant à Samoussy, et Louis Luzu, aussi laboureur, demeurant au Pont à Bucy (N. Monceau les Leups) règlent une affaire avec Edmée **Jorand** et **Claude Demeulan**, son fils.

Le 8 juillet, Aymée **Joran**, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs et au nom de feu **Jacques de Meulan**, plaide contre Antoine de Vintaise, fermier de la cense de Tilly (B. 1215 - Ferme dépendant de Monceau-les-Leups. Un bois de même nom s'étend auprès de la ferme - A.D. de l'Aisne).

Le maréchal de Luxembourg a battu les Austro-Hollandais du prince de Waldeck à Fleurus (N.E. Charleroi) en Hainaut le 1<sup>er</sup> juillet. Le maréchal de Schomberg, passé au service de Guillaume III d'Orange, est tué le 10 à la bataille de la Boyne en Ulster où le prince d'Orange est seulement effleuré par un boulet mais le bruit de sa mort va se répandre. Bien que les armées catholiques aient été vaincues, on célèbre les morts des ennemis : *Te Deum*, carillons de cloches, feux de joie. Les mêmes réjouissances saluent les victoires contre le duc de Savoie.

Le 11 juillet, **Claude Nicolas**, fils de **François Nicolas Demeulan**, au faubourg de La Fère, est le parrain du fils de Simon Bourdon, pêcheur, et d'Anne Perdu.

Vénérable Père Médard **Scorion**, prédicateur émérite, meurt le 27 juillet 1690 au couvent des Récollets de Lille (D. du P. T. IV p. 121).

Les héritiers de la succession Sevin comparaissent le 30 septembre pour une longue procédure de levée des scellés et inventaire qui va durer plusieurs jours et s'inscrire dans un

acte de quarante-huit pages. Parmi les personnes présentes à chacune de ces journées, on trouve **Charles de Meslant**, écuyer, sieur de Trois Chesnes, secrétaire de Son Alt. Royale M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, mari de dame Élisabeth **Sevin**, tant pour lui que pour M. Pierre Sevin, sieur de *la Rivière*, juge criminel ordinaire au comté et pairie de Laval, ... dame Élisabeth **Sevin**, épouse du d.sieur de Meslant, séparée quant aux biens d'avec lui et autorisée par justice à la poursuite de ses droits par le d.sieur de Meslant ... (présent en personne).

**François van der Meulen** est encore deux fois parrain - de Claude Françoise, fille du peintre Sauveur Le Comte, alors que la femme du sculpteur Coysevox est marraine, et du fils d'un avocat du Parlement, Joseph de Soucanye. Mais à l'approche de l'hiver, sa santé s'altère. Le médecin de Louvois vient de Fontainebleau pour l'examiner et le soigner. Fatigué, peut-être déçu - des « chagrins domestiques » auraient hâté la fin de sa vie - il disparaît le 15 octobre, âgé de cinquante-huit ans. Jan Jans fils assiste à l'inhumation en l'église Saint-Hippolyte, paroisse de la Manufacture. Un service funèbre est célébré le 21 octobre en l'église des Grands Augustins en présence de son fils **François**, d'Anselme Flamand, sculpteur, Jean Jans, tapissier, Antoine René Houasse, peintre et professeur à l'Académie, et François de Villers, orfèvre.

Le 23 octobre 1690, Marie **de Bye** met au monde Marie Madeleine, fille posthume de **Van der Meulen**, dont le parrain est M<sup>e</sup> Jacques Vigier, avocat au Parlement, et la marraine Madeleine du Metz, de la famille des tapissiers.

Les scellés sont apposés sur l'atelier du défunt aussitôt après sa mort. Cent dix-huit tableaux sont recensés - dont le roi obtient la meilleure part - et plus encore de « dessins et calques qui doivent demeurer au Roy ... pour servir aux disciples du Sr Van der Meulen, Martin et. Lecomte » qui achèveront les tableaux commencés. Dans l'inventaire après décès dressé en 1691, un portrait de Mme Jans est mentionné parmi les portraits de famille. Les nombreux dessins sont confiés par la veuve, en majeure partie, à l'atelier de Boulle. Au siècle suivant, un incendie détruira l'atelier et les dessins seront brûlés.

C'est l'importance accordée au paysage qui fait l'originalité des peintures de batailles de **Van der Meulen**. Les tableaux placent généralement une scène dans un premier plan surélevé se détachant sur un fond panoramique peint avec soin où les taches des uniformes et la fumée de la poudre semblent s'intégrer au paysage (vingt-trois de ses toiles sont au musée du Louvre). « Certes, le paysage était déjà le cadre indispensable des épisodes de guerre peints par ses prédécesseurs, mais il était considéré comme un simple moyen de montrer un vaste déploiement de combattants. Ainsi, dans le *Combat de Leckerbeetje* de Vrancx, les opérations militaires se déroulent dans une campagne désolée. Si parfois un arbre apparaît, c'est pour rompre la monotonie de la campagne, mais il n'y a pas de réelle volonté de traduire une atmosphère. Cette préoccupation commence à se manifester chez Snayers, bien que la plupart de ses scènes de batailles, comme les *Troupes entrant dans une ville conquise* de la collection *lord Talbot*, prennent place dans un site aride et d'une sécheresse cartographique. Cela s'explique fort bien si, comme on est en droit de le penser, Snayers ne se rendait jamais sur les lieux de l'action. Quant à **P. Meulener**, de dix ans l'aîné de Van der Meulen, il avait pressenti l'utilisation qu'on pouvait faire du paysage dans les peintures de batailles, mais il ne tira pas tout le parti possible de cette utilisation » (I. Richefort, *op. cité*). **Van der Meulen** est aussi un admirable peintre de chevaux (études peintes au musée de Rouen). La précision ne nuit pas à l'unité colorée de l'ensemble. Paysagiste, il joue un rôle dans la peinture française en renouvelant une tradition flamande oblitérée par les paysages classiques de Poussin et de Claude Lorrain.

De ses trois mariages, **François van der Meulen** a eu quatorze enfants : du premier, avec Catherine **Huseweel**, morte en janvier 1677, Jean Baptiste (° avant 1663, religieux), Catherine Charlotte (1667), Louis (1669), Suzanne (1671, religieuse en 1688), Marguerite (1674), Geneviève (1676, émancipée), puis du troisième, avec Marie **de Bye**, Jacques François (1681, religieux), Antoine (1682), Charles (1684), Nicolas (1685), Marie Louise (1686), un garçon mort peu après la naissance (1688), Charles François (1689) et Marie Madeleine, enfant posthume (1690). La situation financière de la famille est satisfaisante mais n'a rien d'exceptionnel. Marie **de Bye**, veuve, tutrice de ses enfants et habilitée à gérer les biens du

défunt, habite encore un temps aux Gobelins puis rue Saint-Jacques.

Le 14 décembre disparaît Baudrin Yvart, enterré à Saint-Hippolyte en présence de son fils Joseph et de Sauveur Le Comte, son petit-fils par alliance.

Michel Le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État à la Guerre en 1662, surintendant des Postes et relais du royaume en 1668, surintendant des Bâtiments en 1683; travailleur et excellent administrateur, est intervenu dans la politique des "réunions", il est un des instigateurs des dragonnades et a joué un rôle dans la mise à feu du Palatinat mais il a aussi beaucoup travaillé pour réorganiser l'armée royale. Il a imposé l'uniforme, établi des écoles de cadets, réglé l'avancement par l'ordre du tableau, créé des commissaires des guerres, obtenu le paiement régulier de la solde, doté le fantassin de la baïonnette ... Il a créé l'hôtel des Invalides et le Dépôt de la Guerre, destiné à recueillir tous les documents concernant l'histoire militaire du pays ... « Gonflé d'argent mal acquis, de mangeailles et de vices » (P. Goubert), autoritaire et violent, son caractère lui vaut de nombreux ennemis à la cour et le roi lui devient chaque jour plus hostile. Déçu et surmené, il mourra bientôt (1691). Son fils, Louis, marquis de Barbezieux (1668-1701), lui succèdera comme ministre de la Guerre en 1691. Ainsi, trois générations d'une même famille se succèdent auprès du roi : Michel Le Tellier, secrétaire d'État à la Guerre, chancelier et garde des sceaux qui contresigna la révocation de l'édit de Nantes, « Louvois » et Louis Le Tellier.

Le 16 décembre, Jeanne Louise *de Mollan* est la marraine et Louis de Guyon du Fresne, écuyer, le parrain, au baptême de Louis Bon Pruvost, à Gravelines (Notes d'état civil du Nord - D. du P. - A.D. Nord). Bon, le père (+ Gravelines 22 nov.1696), époux de Madeleine Eléonore du Vernay, est ingénieur des fortifications.

De nouveau, des prêtres du diocèse de Noyon s'acharnent sur des cadavres.

A Sept-Sorts (S. Villers-Cotterêts), le 19 février **1691**, Marguerite *Marlant*, vingt-quatre ans, épouse Nicolas *de la Rivière*, trente et un ans, manouvrier.

Louise (+ Soultré 19 janv.1714), fille de Jean *Bouchenoire* et de Louise *Meland*, épouse Julien Jousse à Soultré (S. Montfort-le-Rotrou) le 24 avril.

Le 25 juin est baptisé un enfant de Nicolas *Palizeux*, laboureur et greffier de justice de la seigneurie de Danisy (E. Suppl. 1910 - GG 1 - Registre - A.D. Aisne). Ce Nicolas Palizeux pourrait être le trisaïeul d'Eugénie Adélaïde *Demeulant*.

Geneviève *van der Meulen*, fille de (+) **François**, vit en la maison des filles de la Providence, rue de l'Arbalète à Paris.

**Claude Ignace Desmoulins** (1655-1694), fils de **Claude**, lieutenant particulier de la Gouvernance de Douai, avocat au conseil souverain de Tournai, conseiller pensionnaire de Douai, épouse, le 29 août 1691, Catherine Louise *Taisne* (1665-1709) dont il a deux enfants (D. du P. T. II p.199).

Il est ordonné aux églises comme aux particuliers de porter à la Monnaie toute l'argenterie disponible « pour être fondue et fabriquée en nouvelles espèces ». On recommence la création et la vente d'offices. Pontchartrain en crée d'aussi variés qu'inattendus pour trouver des ressources : jurés crieurs d'enterrements, vendeurs d'huîtres ... mais il vend aussi la dignité de maire (sauf à Paris et à Lyon) et la moitié des charges d'échevins. Il utilise encore les emprunts (rentes), les dévaluations déguisées, la vente des lettres de noblesse ...

Il y a fort longtemps que les rois ont recours à l'emprunt. Les contrats sont conclus avec un prête-nom. Derrière ces masques, on trouve quelques centaines de gens, souvent apparentés, parisiens ou venus des provinces voisines, nobles à 80 %, d'une noblesse souvent récente. Beaucoup sont issus des milieux parlementaires, des grands offices de finances, « trésoriers du roi, généraux ou particuliers » qui savent manier les espèces. D'autres prêteurs se cachent parfois derrière eux.

Le 15 septembre, dans le Maine, Noël Hodebourg épouse Françoise Pohu en présence de M<sup>e</sup> Nicolas Herpin, notaire royal à Courgenard, et d'**Honorat Meliand**, maître chirurgien au dit lieu.

Le 4 octobre, devant Jean Loiseau, notaire royal, Alexandre le Vayer, sieur de

Vandœuvre, s'acquitte des 700 livres qu'il doit à Elisabeth **Sevin**, femme séparée de biens de **Charles de Mesland**. Le sieur des Trois Chesnes lui cède pareille somme à recevoir sur ses débiteurs (*Inventaires des minutes* - T. 5 p. 82).

Michelle **Quinet** (Guinet), épouse de **Bernard Demeulan**, âgée de vingt-cinq (ou trente-cinq) ans, meurt à Beautor dans sa maison, la *Maison rouge*.

Noël **Bastillot**, sergent royal au bailliage de La Fère, se marie le 5 novembre (Bibliothèque municipale de Laon - 132<sup>6</sup> M.H.L.).

Louis de Mardaillan de Lespare, comte de Montataire, seigneur de Quierzy, de la Jonquièrre, de la Tour Roland, de Fourdrain, Brie, Le Lavier ... maréchal des camps, fournit, les 9 et 12 novembre, le dénombrement de ses possessions de **Beautor** - le fief du bois de Lauris (bois Lanis, selon Melleville), le fief de la Bovette, le fief de Laffrénée (Laffrenay, la fresnaie) et le fief de la Queue de Monceau - estimées au total pour le revenu de 450 livres et dont il a fait hommage le 10 octobre 1687 (R. 4 / 1134 - État des cens de La Fère au XVIII<sup>ème</sup> siècle. - A.N. - Melleville : Manicamp). Il doit la terre de Manicamp à son mariage avec Marie Thérèse de Bussy-Rabutin, petite-fille de Jacques de Rouville et d'Isabeau de Longueval. Un autre hommage sera fait le 5 août 1722, par sa veuve, du "comté de Manicamp".

L'automne a été particulièrement sec. Les labours ne sont pas satisfaisants. De novembre à février, il gèle sans discontinuer.

Le 18 février **1692**, Antoine **Delettre**, âgé de vingt-cinq ans, fils de Pierre et de Marie Guérin, épouse Anne, seize ans, fille de **François Demeulan** et de Simone **Riche**, à Beautor.

Une donation entre vifs et irrévocable est reçue le 10 juillet par M<sup>e</sup> Le Camus et son confrère, notaires à Paris, faite par Anne **Meulan**, fille majeure demeurant à Paris rue de la Sourdière, paroisse Saint-Roch, au profit de messire Barthélemy Maschet, commandeur des ordres de Saint-Lazare, de Jérusalem et Notre-Dame du Mont Carmel, capitaine au régiment des Gardes suisses du roi, commandant la compagnie générale de Monseigneur le duc de Mayenne (duc du Maine - 1670-1736 - grand maître de l'Artillerie, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan), et de dame Françoise Geneviève **Guyet**, son épouse, d'une maison, estimée 900 livres, consistant "en bastiment, cours et jardin en despendances scitués au village et terroir de Bagneux" appartenant à la dite demoiselle Meulan "comme luy ayant esté abandonnée par le contrat passé entre la d.dame Maschet ès noms, damoiselle Marie Guyet sa sœur aussy ès noms et comme créancières de la succession de dame Françoise **Meullan** au jour de son deceds veufve de noble homme André **Guyet** docteur en médecine de la faculté de Paris, le 4 et autres jours suivans des présens mois et an, passé devant Le Normand et son confrère, notaires à Paris," à la charge, par les dits Maschet et sa femme "de fournir à la d.damoiselle **Meullan** les nourritures et logement sa vie durant tant en santé que maladye en leur maison" (insinué le 10 décembre. L'insinuation, inscription sur un registre faisant autorité, donne de l'authenticité à l'acte - Y 260 f° 383 verso - A.N.).

L'héritage Sevin n'est pas réglé. La procédure se poursuit, "au 15<sup>e</sup> jour de juillet, entre dame Elisabet Sevin espouse de **Charles de Mesland**, escuier Sieur de Trois chesnes et autorissée par justice a la poursuite des droits héritière en partie de deffuncte dame Marguerite Sevin en son vivant espouse de Marin Sevin escuier sieur de la rivière laquelle dame de la rivière estoit aussy héritière en partie de deffunte dame Marguerite Sevin veufve m<sup>te</sup> françois de montesson vivant chevallier seigneur de Saint Aubin ("de Locquenay", S. Fresnay; ou "du Désert", S. Averton ?) demandresse aux fins de son exploit donné par Hatton huissier le 3 juin 1692. Con<sup>ffé</sup> à Fresnay le 6<sup>e</sup> du d.mois" (B. 1816 - A.D. Sarthe) ... et contre François Collet, sieur de la Contrie, avocat au présidial d'Alençon.

A Rennes au mois d'août, un édit remplace le procureur-syndic élu par un maire-syndic, office héréditaire qui va faire entrer de l'argent dans les caisses royales. A **Meulan**, un édit sépare les fonctions de maire-prévôt de celles de lieutenant général dans le même but financier. Les villes perdent le droit d'élire leur maire dont la charge devient un office véral.

Le roi a obtenu l'appui de l'assemblée générale du clergé qui a adopté la déclaration des Quatre Articles proclamant l'indépendance du roi vis-à-vis du pape en matière temporelle (1682). Érigée en loi, cette déclaration a été condamnée par Alexandre III en 1691. Les difficultés extérieures vont contraindre Louis XIV à se rétracter.

Les troupes françaises remportent quelques victoires - à Staffarde, dans le Piémont, sur le duc de Savoie, sur la côte sud de l'Angleterre contre une flotte anglo-hollandaise, et dans le Hainaut - mais aucun succès n'est décisif. Elles connaissent aussi des échecs comme celui de La Hougue, au large de Saint-Vaast.

Louvois a laissé au roi l'armée la plus forte d'Europe, augmentée de la milice. L'effectif est passé de 65 000 hommes en 1667 à 446 000 hommes. La marine est de qualité, les places fortes sont nombreuses. Mais la guerre de la ligue d'Augsbourg, indécise, se prolonge. Il faut lever de nouvelles milices. Les libérations sont suspendues. On remplace la désignation par le tirage au sort. Les hommes mariés participent maintenant au tirage et, pour compléter le nombre d'hommes des régiments réguliers, on incorpore des miliciens présumés volontaires.

Claude *de Meaulne*, écuyer, commissaire d'artillerie, est l'époux de Jeanne Louise *Molan*. Leur fils, Louis Jean, est baptisé à Gravelines le 9 septembre 1692.

Anne Marie *Molan* n'a pas encore vingt ans lorsqu'elle meurt à Gravelines le 16 septembre. Serait-elle la sœur de Jeanne Louise ?

« Jusqu'à ce temps, on ne s'était point aperçu qu'il fusse guerre en ce pays. Toutes les denrées étaient extrêmement chères et tous les paysans s'enrichissaient chaque jour : mais ils furent dégraissés d'une bonne manière par les contributions et les arrérages de cinq années qu'on leur a fait payer ... chaque bonnier de terre de notre village de Rumegies (S.Tournai) fut taxé à 40 et 2 livres, les chevaux à 6 livres, les vaches à 3 livres et le reste à proportion tellement que les ennemis ont emporté 30 000 florins de notre village. Et comme il était impossible de trouver cette somme excessive prestement, les ennemis ont emmené des otages des États de Tournai et de Lille à Gand jusqu'à l'entier fournissement de la somme générale de laquelle on était convenu pour les avoir hors du pays » (curé de Rumegies - *Gé-Magazine* n° 177 p.16).

A cause du printemps froid les grains ont mal germé. En juin et en juillet, il a plu continuellement. Le début du mois d'août fut plus ensoleillé mais la pluie n'a pas tardé à reprendre et se prolonge en septembre. La récolte est tardive. En octobre, elle donne des grains germés, moisissés, gâtés par la nielle, plante à fleurs pourpres dont les graines sont toxiques. La farine de blé niellée sera dangereuse à consommer. Les laboureurs ont pris du retard sur le calendrier de leurs travaux. Les terres sont hâtivement travaillées. La semence est rare et d'une détestable qualité. L'hiver est désastreux, le temps froid et pluvieux. L'année **1693** s'annonce aussi mauvaise. Après des semailles d'automne perturbées, les semailles de printemps ne peuvent s'effectuer à cause des pluies ...

Une naissance se produit au foyer de **François Demeulan** et de Simone *Riche*, plus de vingt-quatre ans après celle d'**Isaac**, le premier enfant, et de dix-sept ans après celle d'Anne, dernière née (sauf erreur). Marie Anne Simone vient au monde le 8 mars à Beautor. Le fait n'est pas invraisemblable : Simone Riche s'est probablement mariée fort jeune, ainsi qu'a fait Anne sa fille. Mais comment expliquer l'arrivée de ce bébé tardif ?

Le 3 mai 1693, le clergé du Mans organise une procession derrière la châsse de sainte Scholastique pour obtenir un temps plus favorable.

Luxembourg bat de nouveau Guillaume III près de Liège, à Neerwinden, le 29 juillet. Il sera surnommé *le tapissier de Notre-Dame* pour le grand nombre de drapeaux pris à l'ennemi. Catinat est encore victorieux à La Marsaille, en Piémont. Mais à Neerwinden, les cadavres de 28 000 combattants pourrissent au soleil, provoquant une épidémie de *fièvre jaune*.

A Amiens, de juillet à octobre, on enregistre 1500 décès contre 200 à 250 habituellement. La *dysenterie*, le *typhus* réapparaissent. De l'automne 1693 au printemps suivant, une grande épidémie de *typhoïde* (fièvre putride ou fièvre maligne), très contagieuse, transmise par l'eau, fait des ravages (atteinte intestinale, taches abdominales, le *pourpre*, prostration, vomissements ...). La plus grande catastrophe depuis la peste noire !

Louis XIV crée l'ordre de Saint-Louis (cordon rouge), ordre exclusivement militaire.

Au baptême de Marie Madeleine Rivage, en septembre à Beautor, **Hubert Demeulan** est le parrain du bébé. Ce prénom, Hubert, apparaît pour la première fois.

**Christophe de Meulan** meurt le 27 septembre à Monceau les Leups. Il n'a pas vingt ans. Est-il victime de l'épidémie ?

Un tremblement de terre a surpris les gens de Saint-Quentin et des environs. La grosse tour de Coucy se fend de haut en bas.

"Le fief du bois de Lauris (les Larris, O. Monceau-les-Leups) consistant en 25 jallois de bois taillis, le fief de la Bovette, vulgairement dit Furmait, le fief de laffrenée situé à Bauthor consistant en une maison, terres et prés et le fief de la Queue de Monceau consistant en 349 jallois 85 verges de bois taillis en quatre pièces de proche en proche en la d.Queue de Monceaux, sont tous unis au comté de Manicamp par lettres patentes du mois d'octobre 1693, enregistrée au bureau des finances le 25 avril 1695, estimés au total pour le revenu de 450 livres" (Généralité de Soissons, domaine de La Fère, coutume du Vermandois. R 4 / 1134 A.N.).

Anne, fille de Claude *de Meaulne* et de Jeanne Louise *Molan*, est baptisée à Gravelines le 6 octobre 1693.

**Claes Meulen**, peintre sur verre, meurt à Alkmaar où il est né voici cinquante ans.

Le théologien luthérien allemand **Gerhard Walter van der Muelen**, dit *Molanus*, fait paraître son ouvrage capital *Cogitationes privatae de Methodo reunionis Ecclesiae protestantium cum Ecclesia romana catholica* dont Bossuet donnera une traduction.

En octobre à Chauny, on compte plus de 400 pauvres. On supprime du budget l'indemnité accordée au prédicateur de l'Avent et du Carême et on demande à l'évêque de Noyon de dispenser la ville de recevoir un prédicateur. « Cette année fut le tombeau de presque tous les ménagers qui n'avaient point de grain à vendre mais ce fut l'enrichissement des grands censiers qui pour la plupart avaient encore de vieux grains et qui ont fait des sommes immenses de leurs grains ... quand ils allaient en ville » (curé de Rumegies, *op. cité*). Les récoltes sont encore très mauvaises dans tout le pays. La mortalité est grande. Alors que la moyenne annuelle est généralement inférieure à 750 000 décès, on estime à 1 236 000 le nombre des morts en 1693.

Au Mans, l'évêque organise les secours aux pauvres. Il fait acheter 300 tonneaux de grains à Nantes pour peser sur les prix pratiqués en ville et forcer les spéculateurs à ouvrir leurs greniers. Maulny, conseiller au présidial du Mans, décrit un « mal causé par les mauvais aliments produits dans l'année 1693 ... Les malades noircissaient (gangrène) et leurs membres se séparaient comme jambes, bras, sans s'en apercevoir (sans douleur) », c'est l'ergotisme (seigle). On trouve aussi des cas de scorbut. Mathieu Bigot, prêtre curé de la paroisse de Croixille (Croisilles, S.O. Gacé ?) dans le Maine, évoque les difficultés du temps : le cours de la monnaie change presque tous les trois mois ...

Il gèle tout le mois de janvier 1694. Plus de 8000 pauvres sont enfermés à l'hôpital général de Paris, 5000 malades sont à l'hôtel-Dieu.

**Chatarina Merlen** : *obiit* du 10 janvier 1694; en quel lieu ?

Trois actes passés devant M<sup>e</sup> Ponthieu, notaire à Versigny, concerne la famille de **Christophe de Meulan** : un contrat de vente d'Eme **Jorand** au profit de François Luzin, portant 120 livres, le 28 janvier 1694 (payé 10 sols), un autre du même jour, de Jean Jorand au profit d'Emée Jorand, portant 300 livres (payé 15 sols) et une subrogation d'Eme Jorand au profit de **Claude Meulan et consors**, le 29 janvier (payé 15 sols); le tout est enregistré le 11 février (C. 2651. Bureau de La Fère. Contrôle des actes des notaires et sous signatures privées. Les mentions sont très succinctes, les actes eux-mêmes ont disparu - A.D. Aisne).

Roland de Lelès est apothicaire à Fresnay le Vicomte. Son frère cadet, Joachim de Lelès, sieur du Parc, est grenetier au grenier à sel de *Fresnay*. Roland a de Marie Leurard quatre fils. Roland, sieur du Cruchet, receveur au grenier à sel, qui a épousé Elisabeth Anne **Le Boucher**, est l'aîné. Le deuxième, François, sieur du Plessis, « de Membré au Maine » (Saint-Ouen de Mimbré), trésorier des armées du roi, trésorier des guerres à *Grenoble*, receveur général des domaines en Flandre (1697), receveur général des bois et domaines en Flandre, Hainaut et Artois et Cambrésis (1699), conjointement avec François Lelès, sieur de Givenchy, conseiller secrétaire du roi le 22 juin 1704, qui mourra à Mimbré le 2 janvier 1738. De sa femme Marie Claude de Silly, fille de Crespin, commissaire ordinaire des guerres, et de Marie Bourdon, épousée à *Paris* le 4 mars 1694, il aura neuf enfants, huit filles et un garçon célibataire à la mort de son père. Les deux premières filles naissent à Grenoble puis les naissances ont lieu à Paris (D. du P. T. III 2<sup>e</sup> partie p. 97).

Le 11 mars, M<sup>e</sup> Le Maire, notaire à La Fère, enregistre une obligation de Jean Lefevre au profit de Jean **Gayan**, demeurant à Beautor, portant 33 livres (payé 2 sols). Le même jour, M<sup>e</sup> Moutier établit le contrat du bail fait par les sieurs chanoines de Saint-Montain de La Fère au profit de Jean Gayan, portant 50 livres de redevance (payé 5 sols).

Françoise Charlotte est au couvent des Filles-Dieu du Mans. Le 11 mars, Françoise Charlotte, fille de **Charles de Melland**, écuyer, et d'Élisabeth **Sevin**, épouse Jean Baptiste **le Bouyer**, écuyer, seigneur de Monhoudou, et lui apporte une dot de 4000 livres. L'acte sous seing privé est passé en présence de Marguerite **de Melland**, sa sœur, Françoise Sevin, épouse de Jacques de Fontaines, sa tante, Louis Sevin, prêtre de Notre-Dame de Béthas, Chérancé, Monceau et Saint-Joseph (4 cures !), Nicolas Sevin, écuyer de S.A.R. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, et Marie Sevin, ses cousins (*Inventaire des minutes* - T. 4 p. 272).



**Bertrand Joseph**, fils de **Guillaume Merlin**, conseiller secrétaire du roi, et de Jeanne **Duquesne**, est baptisé à Valenciennes le 27 mars 1694 (D. du P. T. II p. 25).

En mars, Jean Bart est à Dunkerque, venant de Norvège avec des bateaux chargés de blé. Un nouvel exploit de Jean Bart en juin vaudra des représailles des alliés le 23 juillet à Dieppe, les 26-29 juillet au Havre.

Le 5 avril est signé devant M<sup>e</sup> Lemaire un contrat de vente par Claude **Carlier** et Geneviève Carlier au profit de M<sup>e</sup> Charles **Rillart** portant 250 livres (payé 10 sols). Le 6 du même mois, M<sup>e</sup> Morial l'aîné, notaire à La Fère, enregistre une obligation de **François de Meulan** et de sa femme au profit de damoiselle Marie Bottée, veuve de Grégoire Morial *le Jeune*, portant 34 livres (payé 2 sols). Le registre mentionne au septième jour de juillet, chez M<sup>e</sup> Morial l'aîné, une vente de foin par **François Demeulan** à demoiselle Marie Bottée, veuve de feu Grégoire Morial, pour 200 livres, le "4 du présent mois".

Catherine **de Moulin** est morte à Genlis (Villequier-Aumont) entre 1691 et 1694. Nicolas **Valois**, veuf de Catherine **de Moulin**, épouse à Genlis, le 27 avril 1694, Anne, fille de Pierre **Lallement** qui meurt à Genlis le 14 septembre 1694, âgé de soixante ans.

Jacques Maquaire Eloy, sieur de Wy (1667-1740), bourgmestre de Soignies, épouse en secondes noces, à Soignies le 16 mai 1694, Marie Catherine (° Soignies, 26 avril 1672 + 1701), fille de Nicolas **Anthoine** et d'Anne **Desmoulin**, qui lui donnera six enfants (D. du P. T. I p. 322).

Louis XIV et Vauban prennent Mons. Le roi fait incendier Anvers.

Le prix du blé est passé à Amiens de 40 sous le setier à 180 sous en juin 1694.

Rouen comptait environ 65 800 habitants vers 1690. De mai 1693 à octobre 1694, on y dénombre 11 000 morts. Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne, écrit à l'adresse du roi une lettre qu'il n'enverra pas : « ... Sire, vos peuples ... meurent de faim ». Après le froid et la pluie excessive, la sécheresse ! Une grande famine générale provoque des décès estimés à 1 600 000 pour 1694 (cette crise aurait fait autant de morts que la guerre 1914-1918, en deux ans au lieu de quatre et dans un pays moitié moins peuplé). "La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé", écrit encore Fénelon.

Les archives de Bruxelles sont détruites par l'armée française sous le commandement du maréchal François de Neuville, duc de Villeroi.

Les augustines ou sœurs noires sont établies à Armentières depuis 1628 dans une maison donnée par un bourgeois de Béthune. Elles enseignent les jeunes filles. Sœur Marie Aldegonde **Vermeulen** (+ 13 déc.1734), novice le 9 septembre 1694, sera professe le 7 septembre 1695 (D. du P. T. IV p. 20).

Le 1<sup>er</sup> décembre, une rente est faite à Quentin Delettre par **Charles Demeulan**, demeurant à Beautor, portant 40 livres (payé 2 sols).

Vers 1695, Antoine **Chaumont** (° 1670), cabaretier, *marchand de grains* puis *entrepreneur de vivres* en Flandre et en Hainaut, associé à un certain Farges, épouse une Flamande, Marie Catherine Barre (lettres de naturalité d'août 1699) dont la fortune est, dit-on, considérable. Pour obtenir une si belle alliance, son avoir personnel doit être confortable. Il mourra à Namur en 1754.

La guerre n'a pas de fin et la crise économique épuise les belligérants qui souhaitent un retour à la paix.

Un nouvel impôt est créé le 18 janvier **1695**, la *capitation*, impôt *par tête* exigible de tous les sujets du roi, les pauvres exceptés, pour soutenir l'effort de guerre.

Aux Gobelins, l'inventaire après décès de Sauveur Le Comte est dressé le 1<sup>er</sup> février par Joseph Yvard, oncle des enfants mineurs de l'artiste. Jean Baptiste Martin fait la prise des peintures. Parmi les œuvres citées (de Francisque Millet, Le Brun, Carrache, Le Sueur, Mignard), on trouve :

« un rouleau de 34 feuilles d'œuvres de M. **Vandremeule** ..... n° 48 prisé 30 livres  
*Item*, 18 livrets d'estampes de **Vandremeule francisque** et Genouil.....n° 49 prisés

ensembles 5 livres ».

Le 9 mars 1695, devant M<sup>e</sup> Lemaire, notaire à La Fère, est inscrite une "donnation entre vifs dont la jouissance n'est qu'après le deceds des donataires", de Jean **Gayan** et sa femme (Anne **Demeulan**), à Jean et Marguerite Gayan leurs enfants, demeurant à Beautor, portant 1680 livres (payé 2 livres 13 sols), enregistrée le 20 du même mois (53 sols).

Un bail fait par les dames religieuses du Calvaire à **Hubert de Meulan et consors**, demeurant à Beautor, portant 32 livres de redevance, est passé devant M<sup>e</sup> Lemaire, notaire à La Fère, le 29 mai et enregistré le 4 juin (payé 2 sols 5 deniers). Le contrat précédent celui-ci sur le registre est fait à François Soyer, demeurant à Servais, mais il porte 189 livres de redevance (payé 10 sols) - (H. 1481 - Abbaye Notre-Dame de Pitié du Mont de Calvaire de La Fère - A.D. Aisne). Le bail de Hubert est de bien moindre importance. C'est à Hubert qu'est fait le bail, il serait donc chef de famille ? La mention "et consors" laisse supposer qu'il a auprès de lui des frères et sœurs plus jeunes - mais combien sont-ils et de qui sont-ils orphelins ? - ou des fils et des filles - mais qui est leur mère ? - ou peut-être encore des parents âgés - autant de questions sans réponses.

L'acte du 12 juin de M<sup>e</sup> Montier, notaire à La Fère, est un "abandonnement de bien" par Noël **Batillot**, sergent de ce bailliage, au profit de Thomas Tonnelier, demeurant en cette ville. Il est payé 5 livres et enregistré le 27 juin. Pourquoi cet abandon et quelle est la nature de ce bien ? Sa valeur doit être importante si on en juge par les frais payés pour constituer l'acte. Le 19 du même mois, M<sup>e</sup> Montier procède à une adjudication de prés faite à la requête du sieur de Montaterre à Jean **Gayan et consors**, demeurant à Beautor et autres lieux, portant 1250 livres 5 sols (payé 4 livres 5 sols).

**François**, fils de **François de Meulan** et de Simone **Riche**, a vingt-deux ans. Le 17 juillet, est signé son contrat de mariage avec Marie **d'Assonville**, demeurant à Montescourt-Lizerolle (entre Beautor et Saint-Quentin), contrat portant "500 livres entre les deux". Rédigé par M<sup>e</sup> Morial l'aîné, payé 4 livres 2 sols 5 deniers, il est enregistré le 30. La sœur de François, Anne, est mariée à Antoine **Delettre** depuis 1692.

Le 28, Deneux, greffier à Versigny, reçoit 20 sols pour le droit de contrôle d'un inventaire de succession de Marguerite **Thiery** (parente d'Elisabeth ?), demeurant au dit lieu, portant 148 livres, enregistré le 30.

Claude Christophe, fils de Claude **de Meaulne** et de Jeanne Louise **Molan**, est baptisé à Gravelines le 14 septembre.

A la suite du traité de Limerick (estuaire du Shannon, Irlande), les jacobites, suivant le roi Jacques II, s'installent en France où ils obtiennent des lettres de naturalité.

Luxembourg meurt et Villeroy le remplace. Il perd Namur et fait bombarder Bruxelles.

**Laurens** (Louris van der) **Meulen**, peintre verrier, est membre de la guilde à Alkmaar.

Le 10 octobre 1695, une donation de meubles entre vifs, portant 120 livres, est faite par Emé **Jorand** à son fils **Claude Demeulan**, demeurant à Monceau, chez M<sup>e</sup> Ponthieu, notaire à Versigny qui a reçu 10 sols.

« On ne saurait regarder sans un grand déplaisir toute la jeunesse de cette paroisse marcher toujours armée ou de fusil ou de marteau d'armes ou de pistolet de poche, il n'y a si petit morveux qui ne porte son fusil sur l'épaule, même jusqu'à l'église et cela sous prétexte que c'est la guerre ... ils deviennent querelleurs, et se font craindre et ils deviennent superbe » (curé de Rumegies, *op. cité*).

Dans le royaume, le protestantisme semble en sommeil tandis que le jansénisme et le quiétisme (doctrine mystique s'appuyant sur les œuvres de Miguel de Molinos, mort en 1696 dans les prisons du pape) suscitent écrits et controverses.-Fénelon, nommé précepteur du duc de Bourgogne en 1689, est touché par les doctrines exprimées par Madame Guyon du Chesnoy. Il écrit ses *Maximes des Saints*, favorables au quiétisme. On l'enverra méditer dans l'évêché de Cambrai.

Au fort de la Sangle de Meulan, le magasin à poudre explose et deux arches du pont s'écroulent. Après leur réparation, c'est l'arche marinière qui s'effondre ... Les finances locales s'épuisent.

Les récoltes de 1694 et 1695 ont été excellentes. L'hiver 1695-1696 est très froid, les rivières sont gelées mais l'abondance de la neige protège le sol.

La veuve du peintre a fait graver des œuvres de **Van der Meulen**. Elle a commandé à N. Bonnart, le 20 septembre 1692, une planche représentant Luxembourg pour la somme de 450 livres. Le *Mercurie galant* annonça la mise en vente publique de cette nouvelle gravure en mai 1694. Au mois de février **1696**, Marie **de Bye** vend de nouvelles épreuves des planches des *Conquêtes*. Tant qu'elle demeura aux Gobelins, Marie **de Bye** continua de débiter elle-même

les estampes à son profit, mais aussi d'en vendre à des marchands graveurs comme Robert Bonnard à qui elle remit vingt-six batailles pour la somme de trente livres (29 déc.1696).

**Antoine** naît le 5 avril 1696 à Bourdeaux (S. Crest - sur le Roubion, affl. du Rhône), fils de **Pierre Moulin** et de Jeanne **Galand** (+ 12 fév.1748).

**Pierre** vient au monde le 8 avril. au foyer de **François Demeulan** et de Simone **Riche** qui ont marié leur fils **François** neuf mois plus tôt.

Les léproseries de Sinceny, de Ribemont et de Séry sont unies à l'hôtel-Dieu de La Fère sous la condition que celui-ci recevra les malades pauvres de ces trois villages qui y auront chacun deux lits. Une des "filles grises" (religieuses de Saint-Lazare) qui gèrent l'hôtel-Dieu est chargée de l'instruction des filles pauvres de la ville.

**Jean Louis de Meulan** devient sous-fermier général et le restera jusqu'en 1738, selon Révérend.

Un *Armorial général* sera dressé en vertu de l'édit de 1696. On étudie toutes les affaires qui restent indécises depuis le début de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse. L'enregistrement des armoiries déposées ou de celles qui vont être attribuées d'office (recours fréquent aux armoiries *parlantes*) va s'accompagner du paiement d'un droit. Le 18 décembre, Charles René d'Hozier est nommé par le roi garde de cet Armorial.

Dans le Maine, à la Chapelle du Bois où elle est née le 10 mai 1668, Julienne **Mesliand** (+ 2 avril 1732) épouse, le 30 avril **1697**, Pierre **Gervais**. Julienne est la fille de **François Mesliand** et de Julienne **Bouchard** (+ 1713) et la petite-fille de **François Mesliand** et de Renée **Lebouc** (+ 29 janv.1655, La Chapelle du Bois).

Le 9 mai 1697, est inscrit un acte du 2 courant : le contrôle d'un partage entre Mathieu **Gayan** et Léon **Cochet**, et leurs femmes, demeurant à Beautor (au-dessous de 10 000 livres, payé 3 livres) par M<sup>e</sup> Le Maire, notaire à La Fère. Le 19, une adjudication de prés à bail par le marquis de Montataire au profit de plusieurs particuliers de Beautor et autres lieux, passe devant M<sup>e</sup> Montier (enregistrée le 4 juin).

Une vente du 15 juin, enregistrée le 27, d'Éloy **Riche** à Claude **Le Riche**, demeurant à Saint-Quentin et à Beautor, d'une valeur de 400 livres, se fait à l'étude de M<sup>e</sup> Le Maire (payé : 2 livres 19 sols 5 deniers).

Le 3 octobre, un contrat de mariage entre Jean **Gayan** (fils d'Anne **de Meulan** ?) et Marie Anne Cochet, demeurant à Beautor, porte "entre les deux 1300 livres en tout", chez M<sup>e</sup> Le Maire (enregistré le 17 octobre).

Louis XIV a cinquante-neuf ans. A Versailles, la cour, bloquée dans le carcan de l'étiquette, n'est plus la force vive qu'elle était. Le budget des Arts et des Lettres s'amenuise. La guerre coûte cher. A Paris, le mécénat des particuliers a repris son rôle. Les normes académiques sont abandonnées au profit de formules neuves qu'imposent les nouveaux mécènes, grands bourgeois, nobles et surtout financiers. La pensée aussi se libère : tous les thèmes de l'ère *des Lumières* vont apparaître tandis que les vieux dogmatismes seront ébranlés par la science et l'esprit critique. Cependant, si tous les sujets du Roi Soleil sont lassés de son règne, les situations vécues sont fort différentes suivant que l'on se tourne vers les riches banquiers, les grands négociants, les hauts fonctionnaires ou la noblesse toujours plus titrée - peu touchés par la crise - et les gens du petit peuple dont les difficultés de vie ne cessent de croître.

Charles Perrault fait paraître *Le Petit Poucet* : la grande misère est toujours présente dans les esprits.

Enfin, avec la médiation de la Suède, depuis le 9 mai près de Ryswick, des traités de paix se préparent entre les puissances de la seconde coalition européenne (moins la Savoie) et la France : un est signé avec les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Espagne le 20 septembre, un autre avec l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, le 30 octobre.

Louis XIV restitue au duc de Lorraine son duché où il ne conserve que Sarrelouis et Longwy avec un droit de passage pour les troupes françaises. Vauban va aussitôt fortifier ces deux postes avancés comme il a déjà fortifié les autres places du nord-est. Louis rend à l'empereur et aux princes allemands toutes les places saisies grâce à sa politique des réunions (sauf Strasbourg) et toutes les conquêtes réalisées durant la guerre, c'est-à-dire le Palatinat, Fribourg-en-Brisgau, Trèves, Philippsburg, Brisach, Kehl et le comté de Deux-Ponts.

A l'Espagne, Louis XIV rend la Catalogne et Barcelone ainsi que presque toutes les places annexées aux Pays-Bas espagnols depuis les traités de Nimègue. Dans certaines de ces places (Courtrai, Ath, Mons, Charleroi), les Provinces-Unies se font accorder le droit de tenir garnison, formant une "barrière" hollandaise face au danger français. En outre, les Provinces-Unies reçoivent de la France d'importants avantages commerciaux. Enfin, Louis XIV reconnaît Guillaume III comme roi d'Angleterre.

Victor Amédée de Savoie scelle sa paix en donnant sa fille en mariage au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.

Le royaume va connaître quelques années de répit. La milice est licenciée, la capitation supprimée ... les premières lanternes d'éclairage urbain établies dans les grandes villes, allumées à Paris du 20 octobre au 31 mars.

Le roi se trouve plus disponible pour "l'œuvre de salut de ses sujets". Il prêtera attention aux départs vers l'étranger ou dans une autre province, ainsi qu'aux retours éventuels, avec encore plus de vigilance.

**Michel Venant Desmoulins**, fils de **Venant** (! 1657), baptisé le 16 août 1672, licencié en médecine et rentier, épouse, le 9 octobre 1697, Marie Agnès, fille de Nicolas **Ledru** et de Marie Marguerite de Raismes.

Le 18 octobre, "ont été épousés par M<sup>e</sup> Martin Cousin, prêtre religieux de l'ordre de Saint-Benoît, Jacques **le Diacre**, écuyer, sieur de Jouy, de la paroisse de Bretoncelles, diocèse de Chartres, assisté de M<sup>e</sup> René Éveillard, sieur de Haut-Éclair, prêtre, son oncle, fondé de la procuration spéciale de dame Simonne Éveillard, veuve de Sébastien le Diacre, écuyer, sieur de Jouy, père et mère dud.époux; et demoiselle Angélique **Cousin**, assistée de Hugues Cousin, secrétaire ordinaire de la Chambre du roi, seigneur de cette paroisse (Nogent) et dame Angélique de Cadier, étant présentement au dit Nogent, père et mère de la d.épouse..." (GG. 1 à 20 (1693- 1790) Nogent-le-Bernard - A.D. Sarthe).

Les religieuses du Calvaire de La Fère possèdent des biens dans la censive et seigneurie du roi et du duc de Mazarin. Aucun cens ne charge la fondation qu'a faite Dame Marye de Luxembourg mais les religieuses doivent-elles des cens pour les biens acquis ? Elles s'inquiètent, d'où un échange de lettres sur lesquelles on relève quatorze signatures d'une haute écriture (sœur Judith Élisabeth Baubourg, abbesse, sœur Anne Jeanne de Dampont, prieure, sœur Isabelle de Meverelles, sœur Françoise de Gaillardot ... sœur Magdelaine **Doffemont** ...).

Par contrat du 3 janvier **1698** devant Marchand et Beauvais, notaires à Paris, Msgr Armand Charles duc de Mazarin ... abandonne des revenus à Messieurs les créanciers : pour neuf années à Jean Hincelin, bourgeois de Paris ... rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, les domaines de **La Fère**, Marle, Ham et Saint-Gobain ... notamment les droits seigneuriaux, ventes des biens en roture, droits d'échange, reliefs, quintes, requintes, amendes, confiscations, bâtardises, aubaines, épaves, déshérences ... (H. 1483 - A.D. Aisne).

Le 13 janvier, les cloches de l'église de Tronchet sont bénies par Michel Dugué, prêtre, prieur curé de Vernie. La grosse cloche est nommée *Charles, Léonard, Henriette* par **Jacques Leboucher**, sieur de Groigné, et demoiselle Suzanne *de Meslay* (?), son épouse, comme procureurs de Msgr Charles Léonard de Clermont d'Amboise, seigneur fondateur de céans et autres lieux, et dame Henriette de Saint-Hilaire, son épouse. La seconde est nommée *Pierre Madeleine* par M<sup>e</sup> René Prévost, prêtre, demeurant à Vernie, et demoiselle Suzanne Charlotte **Leboucher** de Groigné, comme procureur et procuratrice de M. le marquis de Clermont de Loudon, fils aîné de Msgr de Clermont (GG. 1 à 98 - Tronchet, cant. Beaumont, arr. Mamers - E suppl. p. 160 col. 1 - A.D. Sarthe).

Le duc de Gesvres est bailli d'épée de Crépy (A.N. K 1215, liasse3, n°3).

La gelée du 3 mai, dans un printemps trop froid, est une catastrophe partout.

**Charles de Melland**, écuyer, conseiller du roi, président, bailli et juge au siège royal de Fresnay, époux d'Élisabeth **Sevin**, est mentionné en 1698. Le couple a deux filles dont l'une au moins est déjà mariée depuis quatre ans. Le frère de Charles, **Michel de Melland**, est aussi père de deux filles. *Il n'y a donc pas d'héritier mâle et le nom s'éteint dans cette branche.*

Marie Anne, fille de Michel **Gouy** et de Marie **Marquette**, épouse à Beautor, le 24 juin, Claude **Doffemon** (trisaïeul d'Eugénie Adélaïde **Demeulant**). Michel **Gouy** sera dit à sa mort en 1707 syndic perpétuel de Beautor. Le syndic, habituellement désigné pour une durée de un à trois ans, élu pour faire exécuter les décisions de l'assemblée générale de la paroisse concernant la gestion de ses biens matériels, doit savoir lire et écrire.

Marie *d'Assonville* doit être morte. Il semble bien que ce soit son époux et non un homonyme, **François Demeulan**, vingt-cinq ans, qui épouse, le 12 août, Anne *Émery*, fille de feu Roland Émery et d'Anne Lefebure. Si le premier mariage a duré à peine trois années, le deuxième n'en comptera pas plus de six. Anne mourra le 24 décembre 1704.

Le 16 août, une quittance de Jean *Gayan* et sa femme à Léon *Cochet* et sa femme porte 600 livres. Les moyens financiers de ces deux couples paraissent être plus importants que ceux des autres couples de Beautor cités. L'inventaire de la succession de Léon Cochet, du 15 novembre 1700 (Jourdiu, greffier à La Fère), portera 1044 livres 16 sols 9 deniers.

Le 27 août, Pierre de Clairambault est reçu généalogiste des Ordres du roi.

Le 12 septembre, est baptisée à Gravelines Jeanne Françoise, fille de Claude *de Meaulne* et de Jeanne Louise (*de*) *Molan*.

François Viennay-Pachot, marchand, né à Bourg d'Oysan, paroisse Saint-Laurent du Lac en Dauphiné, marchand forain accueilli à Québec le 24 avril 1681, y meurt le 2 septembre 1698 (famille Lubineau - Gé-Magazine n° 210).

**François Desmoulins** est mort le 28 mai 1698 et Anne Catherine *Desmoulins* meurt le 26 novembre 1698, inhumés tous deux dans l'église (Anne dans la chapelle Notre-Dame) de la paroisse Saint-Pierre de Douai (D. du P. T.II p. 200).

**Pierre Louis Nicolas**, fils de **Jean Louis Meulan**, sous-fermier général, et de Anne Charlotte *Trinquand*, serait né en 1698 (?) selon Révérend (Tome V, pp 119-120).

Avant 1699, Geneviève *van der Meulen* est mariée à Gabriel *de La Biffe*. Sa sœur Marie épouse en premières noces Louis *Manceau*, intendant de la maison du duc de Rohan, et en secondes noces, Jean Baptiste *de Carcavy d'Ussy*, directeur général des fermes du roi dont elle a au moins deux enfants, baptisés à Paris en 1711 et 1712.

Un contrat de mariage, enregistré le 31 janvier **1699**, entre **Bernard Demeulan** et Jeanne *Portant* (?), passé chez M<sup>e</sup> Pelletier, notaire, porte 150 livres (payé 10 sols).

Du 5 février, une *rente* (vente, la lecture est incertaine mais *rente* - c'est-à-dire un emprunt - paraît vraisemblable) de Noël **Demeulan** à Jacques *Adam* porte 34 livres (payé 5 sols).

Catherine *Merlent*, née à Arleux, épouse Philippe *Hurtevent* le 25 avril 1699 (2 E 26 - 407 - Contrats de mariage du tabellion de Cambrai, 1588-1700, Notariat 01)

Le 24 mai est signé le contrat de mariage d'Antoine *Louchet* avec Élisabeth *Thiery* (?) - entre les deux, 300 livres - chez M<sup>e</sup> Pelletier, notaire à La Fère.

Le 1<sup>er</sup> juin est signé et enregistré un acte de M<sup>e</sup> Guérin, notaire à La Fère. Il s'agit d'une rente constituée par **Claude "Desmolin"** et sa femme (Y aurait-il simultanément à La Fère et à Beautor des familles Desmolin et Demeulan ou est-ce une erreur ?) à **Charles Demeulant** portant sur une somme de 53 livres.

Le 14 septembre, une obligation souscrite par **Charles de Meulan** et sa femme à Jean François Dorigny porte 47 livres 16 sols (Pelletier, notaire; payé 5 sols).

Jeanne, fille de **Charles Demeulan** et de Barbe *des Ruelles*, meurt à Beautor à l'âge de dix-neuf ans.

A Amiens, à Beauvais, on se plaint de la baisse du commerce. Une partie des métiers cesse de battre ... Les ouvriers tapissiers quittent les Gobelins pour regagner la Flandre ...

Les grandes villes du royaume sont dotées, comme Paris l'a été en 1667, d'un lieutenant général de police aux pouvoirs quasi illimités.

L'affaire du quiétisme oppose Fénelon, archevêque de Cambrai, à Bossuet. Louis XIV demande au pape de se prononcer. En 1699, Innocent XII condamne le quiétisme.

Fénelon a fait paraître les *Aventures de Télémaque*, ouvrage plein de critiques indirectes contre la politique du roi qui vaut à son auteur d'être disgracié. Fénelon se soumet et se retire dans son diocèse de Cambrai. Le quiétisme disparaît, le jansénisme demeure, l'opposition au despotisme royal aussi ... quant au protestantisme ...

Nicolas Frenoy, berger de Remigny et marguillier de sa paroisse, voulut s'instruire dans les matières religieuses et, en 1698, se procura une bible. Les Couillette père et fils, marchands blanchisseurs à Saint-

Quentin, Jacob, brasseur au même lieu, et un autre brasseur, Bocquet, de La Fère, gagnent le berger à la cause protestante. Le curé l'apprend et écrit à l'intendant de Soissons le 13 mars ...

Au 25 octobre, le curé de Beautor inscrit sur le registre paroissial l'abjuration de deux jeunes filles. Il y a donc encore des protestants au village.

En octobre à Laval, les autorités demandent à armer la garde bourgeoise car les tisserands manifestent quand le blé manque.

Le 22 novembre, Tesselier, curé de Monhoudou, baptise Augustin François, fils de noble Jean Baptiste **Le Bouyer** de Monhoudou et de dame Charlotte *de Meslay* (?) (GG. 1 à 77 - Monhoudou, cant. Marolles-les-Braults, arr. Mamers - E. suppl. p. 272 col. 2. - A.D. Sarthe).

Marie Françoise Philiberte de Froullay-Tessé (+ 1745) a épousé en premières noces en 1697 Claude Fouquet, marquis de la Varenne (° 1635). Veuve en 1699, elle épouse en secondes noces Jean François **de Briqueville**, comte **de la Luzerne**.

Louis XIV a institué des armoiries à l'usage de ceux de ses sujets convertis qui rendent des services remarquables dans l'administration, la magistrature, l'armée, les professions libérales, le commerce. Ces armoiries procurent un semblant de noblesse très recherché. Les nouveaux convertis de Saint-Quentin dont le luxe, au temps où ils jouissaient encore d'une certaine liberté de conscience, offusquait leurs concitoyens moins prospères, y ont une grande part entre 1697 et 1710. Il y a des anoblissements. Quelques-uns participent de la magistrature municipale. Pour ceux-là, il n'est plus question d'être huguenots, selon Daullé. Pourtant, certaines plaintes dénoncent des pratiques religieuses catholiques incertaines, moquées, reniées, des traces hérétiques opiniâtres. Quelques pratiques réformées auraient repris, autorisées à Deuillet, selon Melleville. On les penserait plutôt clandestines.

Les recherches en usurpation de titres de noblesse se poursuivent dans la généralité de Soissons. "Veu la déclaration du Roy ... nous commissaire susdit avons reçu le dit sieur **Mathieu Jacques Rillart**, seigneur de Verneuil, demeurant à Laon, appelant à l'exécution de notre ordonnance du 10<sup>e</sup> octobre 1699 faisant droit sur l'opposition, l'avons maintenu gardé en la dite qualité d'escuyer, ordonnons que luy et ses enfants nés et à naistre en légitime mariage jouiront des honneurs, privilèges et exemptions dont jouissent les véritables gentilshommes de ce royaume tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, à l'effet de quoy le dit Rillart sera inséré dans le catalogue des nobles et en consequence lavons déchargé de la demande du d.Le Marchand, luy faisons deffence de le troubler ny inquiéter pour raison de ce, à peine de tous despens dommages et interets. A Soissons ce 28 janvier **1700**. signé Sanson et plus bas Msgr Hourdé. "Rilliard a été maintenu comme fils de secrétaire du roi. Un autre dossier Mathieu Rillard, seigneur de Verneuil, contenant 5 pièces; la 1<sup>ère</sup> du 26 juin 1697 est l'assignation à luy donnée, la dernière, la copie de l'ordonnance de maintenue par lui obtenue le 28 janvier 1700 et les autres" ... (Fr. 32269 - B.N. Dép.<sup>nt</sup> des Manuscrits).

Du 12 février, une obligation de **Charles Demeulan** à Quentin et Charles Nicolet devant M<sup>e</sup> Le Maire porte 35 livres (payé 5 sols). A la suite, est enregistré un acte de "foy et hommage" d'une pièce de terre par le sieur Desalobe (?) au seigneur duc de Mazarin.

Charles, fils de Claude **de Meaulne**, écuyer, et de Jeanne Louise **(de) Molan**, est baptisé à Gravelines le 19 avril.

Le 14 juin, M<sup>e</sup> Fenequet, notaire à La Fère, insinue le testament de "Michelle pauvre femme" (sans nom patronymique) : 1 livre 10 sols (reçu 30 sols). Au 23 de ce mois, figurent deux inventaires de succession : celui de Marie Rose, de 459 livres 9 sols, par Jourdieu, greffier en ce bailliage, et celui de Jacques Philippe, de 1158 livres 13 sols, par un greffier de Vendeuil.

**Sieuvert (Lieuwert) van der Meulen**, probablement fils de **Claes** (+ 1693), membre de la guilde d'Alkmaar, dessine et grave, à l'eau-forte et au burin, des paysages, des marines ou des batailles. Il est aussi aquarelliste.

Barbe **des Ruelles** est inhumée à Beautor le 3 novembre, âgée de quarante-neuf ans.

Le 15 novembre, Jourdieu, greffier à La Fère, reçoit 3 livres lors de l'inventaire de la succession (1044 livres 16 sols 9 deniers) de Léon Cochet qui est donc mort peu de temps auparavant puisque le délai de déclaration après un décès est de six mois (il est de quatre mois pour les dispositions entre vifs). A Beautor, l'éventail des valeurs des héritages s'ouvre ainsi de 1 livre à 1000 livres et davantage.

Louis XIV prend l'archiconfrérie du Saint-Sépulcre (*ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*) sous sa protection.

Charles II, roi d'Espagne qui va mourir sans postérité, veut sauvegarder l'intégrité de l'héritage espagnol - Espagne, Pays-Bas, Milanais, Naples, Sicile et terres d'Amérique - convoité par Louis XIV, l'empereur et Ferdinand de Bavière. Charles meurt le 2 octobre 1700.

La prépondérance française a disparu au traité de Ryswick mais Louis XIV estime que sa place sur le continent est toujours la première et il convoite cet héritage singulièrement important. Soucieux de maintenir l'équilibre européen établi à Ryswick, les états s'opposent à ce que la totalité des possessions espagnoles revienne à un Bourbon ou à un Habsbourg ... Le 16 novembre, Louis accepte le dernier testament et son petit-fils devient roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Hormis l'empereur, les états européens reconnaissent le nouveau roi.

L'ordonnance royale du 26 janvier **1701** réorganise la milice. La durée du service est prévue de trois années. Comme les soldats des troupes régulières, les gens de la milice porteront un uniforme, l'habillement et l'armement étant fournis par le roi. Les unités, dont le recrutement est assuré par les intendants, porteront le nom des provinces où elles sont levées. Le 12 mars, il est ajouté que les soldats de milice qui s'absenteront de leur paroisse seront traités comme déserteurs et, le 10 décembre, une autre ordonnance étendra aux villes ainsi qu'aux communautés de marchands l'obligation de fournir des hommes.

La capitation est rétablie. Dès 1701, cet impôt sera réparti, la quote-part de chaque généralité, fixée d'avance. La capitation deviendra un simple supplément de taille, au point que les deux impositions figureront souvent sur le même rôle, sauf ... pour les nobles.

Le 2 février, une grande tempête traverse le royaume d'ouest en est ...

Près de Sainte-Sabine sur Longève, dans le Maine, Claude, fils de Jean **Buon** et de Julienne **Moulin**, épouse Louise David le 5 février 1701 à Poché (S.O.Saint-Jean d'Assé).

Marie **de Bye**, veuve de **François van der Meulen**, épouse en secondes noces, le 7 février, Claude Auvry.

Jean Baptiste Lelès, sieur de Ruit, baptisé à Arras en janvier 1653, receveur général des Finances d'Artois (1691), directeur général des traites foraines en Flandre, épouse à Lille, le 16 février 1701, Marie Madeleine Mousson, fille de Bernard et de Chrétienne **Domessant** (1679-1757). Il mourra à Lille en janvier 1702, sans postérité de son épouse.

Le 3 avril, à Flavy le Martel, est baptisée Marguerite, fille de Pierre **Page** et de Barbe **mouloy** (?), le parrain est **Pierre moulen** (?), la marraine, Marguerite Dreux (I E 365. Les années 1702 -1703 puis 1706 à 1714 et 1716 -1717 manquent à Flavy - A.D. Aisne).

François Joseph, sixième enfant de Claude **de Meaulne**, écuyer, et de Jeanne Louise **Molan**, est baptisé à Gravelines le 21 mai.

Le répit s'achève; les charges vont croître à nouveau. Louis XIV a décidé le maintien des droits de Philippe V à la couronne de France, l'expulsion des garnisons hollandaises des places de la Barrière et d'autres mesures encore qui provoquent l'inquiétude des états européens. Le 7 septembre, Guillaume III d'Angleterre et le grand pensionnaire de Hollande, Heinsius, font conclure la grande alliance de La Haye qui rassemble contre la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'empereur, la plupart des princes allemands et le Danemark.

**Charles Demeulan** meurt à Beautor le 17 novembre, âgé de soixante ans selon l'acte inscrit au registre paroissial. Depuis deux ans déjà, il a perdu sa femme, Barbe **des Ruelles**, inhumée à l'âge de quarante-neuf ans, et sa fille Jeanne qui n'en avait que dix-neuf.

Catherine Jeanne **Desmoulins**, épouse de Jean François **Coppin**, docteur en médecine, a un fils, Pierre Michel, né à Douai, procureur du roi au bailliage de Tournai, qui sera conseiller au Parlement de Flandre en 1706. Pierre Michel Coppin épouse Marie Madeleine Delepierre (1678-1707) à La Bassée, le 22 novembre 1701 (D. du P. T.I p. 153).

Le 4 décembre, est fait par les curé et marguilliers de Monceau à **Claude de Meulan** un bail de 30 livres de redevance, devant M<sup>e</sup> Ponthieu, notaire à Versigny (payé 5 sols).

Guillaume III disparaît le 19 mars **1702**. Un triumvirat, composé de Heinsius, du duc de Marlborough et du Prince Eugène, le remplace à la tête de la coalition qui déclare la guerre à la France le 15 mai. L'armée de Louis XIV, bien entretenue mais trop peu nombreuse, est dirigée par des chefs souvent médiocres, en dehors de Villars et de Vendôme, alors que celle des coalisés est excellente. De plus, les Anglo-Hollandais ont la maîtrise des mers. La Savoie et le Portugal adhèrent à la coalition dès le début des hostilités. Seuls les électeurs de Bavière et de Cologne restent alliés de la France et de l'Espagne.

Marie Françoise Pétronille **Becquet**, veuve de **Marc Antoine François Desmoulins**, épouse à Douai, le 17 mars 1702, A.A. Hattu, chevalier (1673-1736), bourgeois de Douai (fév. 1702), qui sera conseiller au Parlement de Flandre en 1705 (D. du P. T. III p. 75).

**Claude Hubert Desmoulins**, fils de **Venant**, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 3 novembre 1666 où il eut pour parrain **Claude Desmoulins**, est devenu receveur d'Oisy, échevin de Douai, anobli par une charge de conseiller secrétaire du roi. Il a épousé Anne Thérèse **Roussel** dont il a cinq enfants. Le premier, **Jean Baptiste Claude** est baptisé en mars 1702 (D. du P. T. II p. 198).

Le 17 juillet, Louis Bonillon et Julienne Brunet sont unis par M. Du Mesnil, vicaire à Courgenard, en présence de E. Petitgas de la Garenne, bailli de Ceton, de Jacques Guiton et de **Honorat Meliand**, maître chirurgien (GG. 1 à 92 (1690-1792) - Courgenard - A.D. Sarthe).

Pierre, fils de Claude **de Meaulne**, écuyer, commissaire d'artillerie, est baptisé à Gravelines le 10 septembre 1702. Après avoir mis au monde son septième enfant, Louise **Molan** meurt à Gravelines le 19 septembre, âgée de trente-deux ans.

Depuis la révocation de l'édit de Nantes, Nicolas de Lamoignon de Bâville, intendant de Montpellier, poursuit la répression dans les Cévennes. Il s'est attaqué aux "prédicants" puis aux "prophètes". L'un d'eux, Abraham Mazel, a fait éclater la révolte, le 24 juillet, en tuant un prêtre tortionnaire, l'abbé du Chayla. Le soulèvement s'est développé très vite. Les paysans, organisés militairement, ont élu des chefs. Lors des attaques de nuit, les révoltés portent une chemise blanche par-dessus leurs vêtements pour se reconnaître entre eux, d'où leur surnom de "camisards". Ils tiennent en échec les troupes envoyées contre eux. La guerre des Cévennes est atroce. Aux "brûlements" et tortures de la soldatesque répondent les terribles représailles des camisards.

Le 14 octobre, Villars bat les Impériaux à Friedlingen. Ses soldats le proclament maréchal de France et le roi ratifie la nomination le 20 octobre.

L'enregistrement des actes notariés porte, au 24 mai **1703**, une rectification pour François Luzin contre Louise **Demeulan** (5 sols) et, au 17 septembre, une vente (rente) Quentin Delettre / **Philippe** et **Claude Demeulan** (M<sup>e</sup> Morial, notaire).

**Jacques Meliand** se marie à Sargé-lès-le Mans le 3 février 1703 (*Bordager* n° 75 p.91).

Dans les actes de catholicité et actes notariés cités, certains Demeulan vivant à Beautor apparaissent fréquemment. **Hubert** n'a été jusqu'ici rencontré que deux fois (1693-1695). Aucun indice ne permet de le relier à Bernard plutôt qu'à Étienne, ou à François, Pierre, Louis, Philippe, Claude ou Noël.

**Hubert** se marie. La cérémonie a lieu dans le village de la fiancée sans doute mais lequel ?

Tout en haut d'une grande page jaunie dont le bord poussiéreux s'émiette, mettant en péril l'information qu'il contient, deux lignes serrées portent l'enregistrement de l'acte notarié établi pour la circonstance: "- du 14<sup>e</sup> jour de juin 1703. Pour contrôle de mariage passé devant Satabin, notaire, le 3<sup>e</sup> jour du cour(ant) pour **Hubert Demeulan** et Élisabeth **Thiery** portant 100 livres entre les deux - reçu 20 sols ... (?) 1 livre". Le contrat de Jean Gayan - Marie Anne Cochet du 17 octobre 1697 portait 1300 livres. Inférieures à 100 livres, en 1782, ce seront des "dots de misère", parfois payables à tempérament.

Qui est Élisabeth ? Est-elle veuve d'Antoine Louchet (même registre, contrat mentionné au 25 mai 1699, du 24, "entre les deux 300 livres") ou s'agit-il d'une homonymie ? ... Selon les mentions de son acte d'inhumation, Élisabeth a environ trente-deux ans lorsqu'elle épouse Hubert qui ne doit plus être un tout jeune homme non plus. Les mineurs au mariage ont alors moins de 25 ans pour les filles et moins de 30 ans pour les garçons. Le registre paroissial de Beautor commence en 1668. Hubert est peut-être né avant ... ou ailleurs.



Villars remporte encore quelques succès. Il prend Kehl. Le 20 septembre, il est au bord du Danube et défait à Höchststadt, en Bavière, l'armée des cercles germaniques mais, en désaccord avec l'électeur de Bavière qui l'empêche de marcher sur Vienne, il demandera son rappel.

La Savoie a adhéré à la coalition dès le début des hostilités. Les troupes de Louis XIV l'envahissent une nouvelle fois et font le siège de Montmélian. Des huguenots réfugiés en Suisse tentent de lever le blocus de la citadelle pour avoir la liberté de communiquer avec les camisards des Cévennes.

L'armée manque d'hommes. L'ordonnance royale du 30 octobre vise à faire fournir par les paroisses des recrues pour l'infanterie.

Une "ratification" du 31 décembre de **Claude de Meulan** au profit de Denis *D'authuil* est enregistrée le 14 janvier **1704** (5 sols).

Un édit de mars 1704 crée les conseillers secrétaires du roi.

Villars est chargé de réprimer la révolte des camisards. Le régiment de la Marine ayant été taillé en pièces au sud d'Alès, Villars et Bâville négocient. L'insurrection est affaiblie. Elle semble s'éteindre. Des contacts secrets, anglais et genevois, la ranimeront l'année suivante.

**Bertrand Merlin**, fils de Bertrand, baptisé à Saint-Pierre de Landrecies le 8 novembre 1675, avocat, lieutenant mayer (+ 10 août 1720), épouse, le 20 mai 1704, Anne Marie Marguerite Joseph *Dumas* (° Guise 1686) dont il aura six enfants : Anne Catherine (°5 +6 fév.1705), **Bertrand Guillaume**, baptisé le 28 février 1706 (parrain **Guillaume Merlin**, greffier civil à Valenciennes), **Claude Joseph**, baptisé le 27 avril 1707 (marraine Adrienne *Merlin*), **Alexandre** (1709), Barbe (1711) et Anne (1715) (D. du P. T. II p. 226).

Le 5 juin, est baptisé à Beautor le premier fils d'**Hubert Demeulan** et d'Élisabeth *Thiery*, **Claude**. Son parrain est Claude Martin, sa marraine, Louise Hermez.

La France et ses alliés connaissent une série de revers. Le 1<sup>er</sup> août, les Anglais s'emparent de Gibraltar et la victoire d'Eugène de Savoie et de Marlborough à Blenheim (Höchststadt) le 13 août contraint la France à abandonner la Bavière.

Le 13 décembre, en l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, est baptisé Mathurin Joseph qui vient de naître au foyer de François Venant *Babin*, seigneur des Ardilliers, conseiller du roi au siège royal de Fontenay, et de Marguerite *Merland*. Le parrain est **Mathurin Merland** (probablement son oncle), sieur des Charprais, lui aussi conseiller du roi au siège royal de Fontenay, et la marraine, Marguerite Orceau. Marguerite Merland donnera naissance à deux autres garçons, Jacques Alexandre et Paul François. Les trois frères seront, comme leur père et leur oncle, conseillers du roi. Joseph et Jacques mourront à deux mois d'intervalle, le 8 février et le 15 avril 1783, Paul leur survivra. (Étude III, 1175 - Marguerite *Meşland*, Lemoine, notaire, dépôt de pièces 19 juillet 1786 - A.N.).

Anne *Émery*, deuxième épouse de **François Demeulan**, meurt le 24 décembre à Beautor. Le couple a eu au moins deux enfants : **François**, né en 1699, **Jean**, né en 1700, et peut-être **Pierre** dont l'année de naissance n'est pas connue. Un acte, contrôlé à Ham, indiquerait un très prompt remariage puisqu'il est enregistré en 1704 : **François Demeulant** épouse Marie *des Planches* à Flavy (le Martel) mais l'acte n'a pas été trouvé (I E 365 / 1 - A.D. Aisne - Registres paroissiaux de 1669 -1740 (ceux de 1702 -1703 de Flavy manquent).

L'ordonnance du 1<sup>er</sup> février **1705** menace de la peine du fouet et de la fleur de lys les soldats de la milice qui s'absenteront de leur paroisse ou qui achèteront des hommes pour servir à leur place.

Le 1<sup>er</sup> mai à Chambry naît **Philippe**, fils de **Philippe Merlan** et de Madeleine *Claret*. Le parrain est Michel Bonnet, la marraine Marie Carrier.

Le 18 août, messire Henri *de Thieslin*, chevalier, seigneur de Courteilles, épouse demoiselle Éléonore Élisabeth *de Melan*. Le dit Sg<sup>r</sup> de Courteilles est assisté de messire Charles de Thieslin, chevalier, son père, de M<sup>re</sup> Henri Emmanuel Le Sirier, chev., Sg<sup>r</sup> de

Lomdrec, de Charles de Baigneux, Sg<sup>r</sup> de Montigny, de M<sup>te</sup> Jean François de la Rivière, écuyer du roi, lieutenant de la police de la ville du Mans, juge, prévôt civil ... (GG. 1 à 46 Registres 1533 -1790 Beaufay - A.D. Sarthe).

Villars a quitté les Cévennes. Il prend le commandement de l'armée de Moselle. Le duc de Savoie a laissé capituler Montmélian. Il s'intéresse à l'Italie. Les Anglais occupent Barcelone où l'archiduc Charles se fait proclamer roi d'Espagne sous le nom de Charles III, le 9 octobre.

**Sieuwert van der Meulen** grave la *Bataille de Hillesheim* et la *Bataille de l'Adda*.

Jacob van Schuppen (° Fontainebleau janv. 1670), élève de son père, Pieter, et de son oncle, Nicolas de Largillière, devenu membre de l'Académie en 1704, se marie en 1705. Il vit à Paris puis à Lunéville jusqu'en 1719. Naturalisé Lorrain, il sera peintre du duc Léopold.

Le 22 novembre, un second garçon vient au monde au foyer d'**Hubert Demeulan**, nommé **Hubert** comme son père, par son parrain, François **Thiery**, qui signe, et sa marraine, Marthe Marie Bernard qui "fait la marque".

Les garçons et les hommes mariés qui passeront d'une paroisse dans une autre pour échapper au tirage au sort seront arrêtés, suivant l'ordonnance du 10 décembre.

Le 27 décembre, Léonore Élisabeth **de Melland**, épouse de messire de Courteille, est la marraine de Léonore Anne, issue du mariage, le 2 mai 1703, de Charles Crespin, sieur de l'Orme, fils de noble Charles Crespin, sieur de l'Orme, écuyer, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, et de demoiselle Anne de Lafond (+ +), et de Anne Delpêche, alors âgée de quinze ans, fille de Georges Delpêche et de demoiselle Jacquine de Thieslin, présents, de cette paroisse. Le parrain est Jean François Sotteau, curé de Torcé. Le baptême est administré par M<sup>te</sup> Jacques de Thieslin, prêtre (GG. 1 à 8 - Notre-Dame de Torcé - A.D. Sarthe).

Le 30 décembre de 5 h à 11 h, un ouragan ravage le royaume de la Flandre au Bordelais, du Morbihan aux Ardennes ...

Jean **Tronchet**, fils de Pierre et de Julienne Lahier, épouse à Chérancé, le 19 février **1706**, Marie **Merland**, fille de **Thomas Merland** et de Marie **Joliheau** (M. Beaudoux - C.G.M.P. 2613). Leur fils Pierre épousera, le 16 février 1751, toujours à Chérancé, Catherine Legeay.

Dans un "État de ce qu'y a esté fait pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse" entre le 30 juin 1705 et le 1<sup>er</sup> juillet 1706, on relève "Alphonse Antoine **de Gouy**, chevalier, Sg<sup>r</sup> vicomte d'Arcy et du fief scis à Rémy, demeurant à Arcy (S. Laon), assigné le 22 octobre 1705, surcis par ordre de M<sup>r</sup> l'intendant attendu qu'il est dans le service et sert en campagne", et encore, "Messire François **de Gouy**, soy disant chevalier, Sg<sup>r</sup> de Cartigny, demeurant à Arcy (1706) : M<sup>r</sup> l'intendant a donné ordre de surceoir jusqu'a la fin de la campagne; l'aîné, Guy, a les titres, étant au siège de Barselonne", et enfin, "Messire Louis **de Gouy**, soy disant chevalier, Sg<sup>r</sup> de Cessière, demeurant a Cessière (1706) : comme en l'article cy-dessus de François de Gouy" ("Nobiliaire d'Alençon et de Soissons - Maintenuës" de A à Z - (Fr 32.269 - B.N. Dép<sup>nt</sup> des manuscrits - Ancien cabinet des Titres - Fonds français).

Michel Nicolas **Marquette**, seigneur de Flavigny (fief de Flavigny à Pouilly), époux d'Appoline Bellotte, est trésorier de France. Michel **Marquette** - parent du père jésuite Jacques Marquette découvreur du Mississipi - sera anobli l'année suivante. Charles **Marquette**, époux de Florimonde Leclerc, seigneur de Marly (près Vervins) vers 1670, fut président au siège présidial de Laon. On trouve, au 7 septembre 1699 : "Nicolas **Marquette**, esquier, conseiller du Roy, prévost provincial de Vermandois, résidant à Laon ... faisons defences ... de le troubler en sa dite qualité d'esquier tant qu'il exercera la dite charge". Y a-t-il un lien généalogique avec Marie **Marquette**, épouse de Michel **Gouy** ? Aucune information nouvelle ne l'indique et les situations sociales s'éloignent. Le patronyme Gouy (comme le patronyme Marquette) est assez fréquemment rencontré. Pour trouver l'ancêtre commun, faudrait-il remonter jusqu'à Rodolphe de Gouy qui mourut, dit-on, en 943 ?

**Laurent Venant** (+ 19 oct.1792), écuyer, sieur de Wagnonville, fils de **Claude Hubert Desmoulins**, écuyer, et d'Agnès Thérèse **Roussel**, est baptisé le 7 juillet 1706. Il épousera à Douai, le 25 août 1730, Thérèse **Remy**, dame de la Vacquerie (1708-1780).

Le 27 août, Marie Claude de Froidour demeurant à Pont-Saint-Mard, tant pour elle que pour Charles de Froidour, prêtre de la Mission de Saint-Lazare à Paris, par décès de Claude de Froidour, écuyer, conseiller du roi et son procureur au bailliage et en la maîtrise des Eaux et Forêts de La Fère, leur père, rend hommage pour une pièce de terre, arrière-fief de Pierremande (seigneurie de la Motte d'Achery).

L'été 1706 est exceptionnellement chaud comme sera celui de l'année suivante.

Après la victoire de Marlborough sur François de Neufville, duc de Villeroi, à Ramillies, près de Louvain, en Brabant, le 23 mai, et celle du Prince Eugène sur La Feuillade à Turin en septembre, les Franco-Espagnols évacuent les Pays-Bas et le nord de l'Italie.

**Jacques Molin**, plus connu sous le nom de **Du Moulin**, né près de Mende en 1666 (+ Paris 1755) est devenu docteur en médecine à Montpellier. Professeur d'anatomie à Paris, au jardin du roi, il fut nommé par le duc de Noailles médecin en chef de l'armée de Catalogne. De retour à Paris en 1706, il est médecin de Louis XIV puis de Louis XV.

Le 3 novembre, **François Philippe**, fils de **Charles Demeulan**, âgé de vingt-deux ans, épouse Marie **Duponcelle** (° + Pierremande 7 septembre 1685 - 10 novembre 1752).

Marie Jeanne, fille de **François de Meulan** et de Marie **des Planches**, est venue au monde à Beautor. Elle épousera Noël **Dromar**, garde-moulin, le 5 février 1731.

Suzanne Marie **Merlen**, enlumineur, meurt le 5 novembre à Diest, sa ville natale (S.E. Anvers), âgée de cinquante-trois ou cinquante-quatre ans.

**Lieuwert (Sieuwert) van der Meulen**, peintre et graveur d'Alkmaar, est venu travailler à Haarlem.

Fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, Jacques Stuart, duc de Berwick, né à Moulins (1670-1734), est naturalisé français. Maréchal de France en 1706, il remportera en Espagne la victoire d'Almansa (1707) et sera tué au siège de Philippsburg. En **1707**, Philippe V, aidé par le duc de Berwick, réussit à chasser les Anglais et les Portugais d'Aragon et du royaume de Valence mais les coalisés s'emparent du royaume de Naples.

Villars lutte sur le Rhin contre les Impériaux. Il combattra le duc de Savoie en Piémont en 1708.

Michel **Gouy**, "sindic perpétuel de Bauthor", meurt en sa maison à l'âge de soixante ans le 26 août. La communauté d'habitants est gérée par un syndic, fonction électorale que le pouvoir royal cherche à transformer en office perpétuel. Michel Gouy avait-il acheté sa charge ?

Une forte épidémie de dysenterie sévit dans l'Ouest en septembre-octobre.

#

Dans les premiers mois de l'année **1708**, **Jean Louis de Meulan** épouse, à quarante-quatre ans, Anne Charlotte, fille de Nicolas **Trinquand**, secrétaire du roi.

**Cornelis Martinus Vermeulen**, (van der Meulen) a gravé des portraits, des sujets allégoriques. Vers 1708, il meurt dans sa ville natale, Anvers, où il est revenu finir sa carrière.

Le 13 mars, la terre tremble, des Pays de la Loire jusqu'à Bordeaux.

**Louis de Melan**, capitaine au régiment de Saint-Second, épouse à Lille, dans la paroisse Saint-Étienne, Françoise **Pennaville**, le 13 mai 1708.

Vendôme et le jeune duc de Bourgogne commandent l'armée du Nord et ne s'entendent pas. Le Prince Eugène et Marlborough battent les troupes de Vendôme sur l'Escaut, à Audenarde (Oudenaarde), le 11 juillet, puis assiègent Lille défendue par le maréchal de Boufflers. La désastreuse campagne de 1708 se terminera par la chute de Lille qui capitule le 22 octobre tandis que Boufflers tient encore six semaines dans la citadelle. « Les victorieux prirent au mois de décembre Gand (le 29) et Bruges »... L'armée est décimée, épuisée, et le royaume, menacé d'invasion. Villars est rappelé; il va recevoir le commandement de l'armée du Nord.

Un des fils de **François van der Meulen** meurt en 1708.

Jean Baptiste Duru (du Ru), mentionné comme peintre ordinaire du roi aux Gobelins en

1708 et comme peintre des conquêtes du roi en 1709, serait un élève de **Van der Meulen**.

Un acte passé le 6 juillet devant Pissot, notaire, indique qu'Eléonore Elisabeth *de Mesland* demeure au château du Plessis à Beaufay (*Inventaire des minutes* - T. 6 p. 128).

Le 9 septembre, **François Philippe Demeulan** et Marie *Duponcelle* ont un fils, **Antoine**. En rédigeant l'acte de baptême, le curé de la paroisse de Pierremande supprime la première syllabe du nom de famille. Antoine, ses frères et sœurs à naître et tous les descendants de la branche de Pierremande s'appelleront désormais **Meulan**. Ce "de", maintenant beaucoup plus ressenti comme particule nobiliaire que comme préposition introduisant le lieu d'origine, est-il enlevé par simple commodité, ou pour obéir à une directive reçue ? "La défense de changer de nom sans la permission du roi renferme celle d'ajouter, sans la même permission, au nom que l'on porte, l'article **de** ou **du**." (Procureur général Merlin - *Répertoire universel de Jurisprudence*). Ajouter de ou du devant un nom qui ne désigne pas un lieu est un non-sens. "Il y a peu d'excuse en la vanité de nos modernes porte-épées qui, n'ayant point de seigneurie dont ils puissent prendre le nom, ajoutent seulement un de ou un du devant celui de leurs pères, ce qui se fait en guise de seigneurie". (Loyseau - *Traité des Ordres*. chap. II). Ce n'est pas ici le cas.

Dans les "lettres de compatibilité pour l'office de receveur ancien et alternatif des baillies de l'élection de Provins" reçues le 18 décembre par **Jean Louis**, ce dernier est également nommé "**Meulan**" (Secrétariat de la Maison du roi - 01.52 f° 168 verso - A.N.).

Dans « la nuit du 5 au 6 janvier **1709**, il commença un hiver qu'on appellera jusqu'à la fin du monde le gros hiver ». Durant une bonne partie du mois de janvier, il gèle à pierre fendre. Avant l'arrivée du printemps, trois autres vagues d'un froid exceptionnel se succèdent. Les grains sont totalement détruits en terre. Heureusement, après ce "grand hyver", l'orge de printemps, semée fort tard, va permettre à la population de survivre. Mais la situation n'est pas brillante, la famine est générale et l'année suivante sera bien difficile.

Le 29 janvier, **Pierre Louis Nicolas**, premier enfant de **Jean Louis (de) Meulan** et d'Anne Charlotte *Trinquand*, est baptisé dans la paroisse Saint-Paul à Paris (1709 ou 1698 ?)

Le 10 février, Jean Pitau - né près de Londres, dit le registre - abjure la foi protestante à La Fère où il est détenu comme prisonnier de guerre. Que deviennent les réformés du Vermandois et comment sont-ils informés de ce qui se passe dans le sud du royaume ? Le temple et la maison consistoriale de Le Haucourt (ainsi que les autres temples environnants) ont été détruits. Là où ils se situaient, il ne reste qu'une place et des caves. La vente des matériaux de démolition et de quelques autres biens a financé les réparations faites à l'église paroissiale. Le terrain du cimetière a été attribué à la compagnie des arquebusiers de Saint-Quentin ce qui a permis d'éloigner de la ville le champ de tir. L'hôpital de Noyon et l'hôtel-Dieu de Saint-Quentin bénéficient des revenus des terres et des maisons qui restent encore. Les enfants sont baptisés. A l'âge adulte, ils se marient en des cérémonies "papistes". Quelles nouvelles reçoit-on des émigrés ? Que cachent les "anciens" au fond de leur cœur ?

Emprisonné à Aigues-Mortes en 1705, Abraham Mazel s'est évadé et réfugié en Hollande. En 1709, il revient en Vivarais pour ranimer l'insurrection protestante et reprendre la lutte mais la noblesse protestante se déclare contre lui et prête son concours aux armées catholiques. Mazel passe dans les Cévennes.

Les soucis royaux s'accumulent. Toujours préoccupé de maintenir l'unité de l'État par l'unité de foi et de doctrine, Louis XIV réprime vigoureusement le jansénisme. Les religieuses de Port-Royal des Champs sont expulsées. Un autre Michel Le Tellier, jésuite (Vire 1643 - La Flèche 1719), dernier confesseur du roi, obtiendra de lui la destruction de l'abbaye (1709-1710). Les violences ne font que renforcer l'opposition janséniste qui a de nombreux adeptes dans les milieux parlementaires et le bas-clergé. Le roi continue d'emprunter aux banquiers, aux financiers, car les ressources s'épuisent. Comme il l'a fait en 1701, il lance des "billets" de monnaie.

Alphonse Joseph *Walleyns*, greffier de Maubeuge où il est né, épouse Marie Françoise Christine du Belloy le 11 avril 1709 alors qu'il est veuf de Marie Joseph *Meurant* (D. du P. T. III p. 100).

Depuis la capitulation de Lille, la frontière du Nord est ouverte et l'armée n'a plus le ressort nécessaire à une défense efficace. « Les Français fuient de tous côtés. Ils ont abandonné Tournai sans troupes et presque sans munitions, et les alliés en ont fait le siège » (26 juin). « Saint-Amand, Rumégies ... pris et pillés ... point une botte de paille dans tout le Tournaisis » ... Marchiennes, Orchies ... Les eaux retenues à Tournai provoquent l'inondation des vallées de l'Escaut et de la Scarpe, selon le curé de Rumégies.

Louis XIV a engagé des pourparlers à La Haye, au mois de mai, sans succès. Un effort considérable de recrutement doit être réalisé pour renouveler l'armée. Des milices sont levées. Les besoins sont pressants.

En juillet, les paysans picards se soulèvent quand les archers veulent les contraindre à approvisionner les armées du Nord.

Peut-être parce qu'on y travaille trop intensément, le moulin à poudre de La Fère explose. L'arsenal est tout proche. Le risque est grand. Déjà, le 26 août 1676, une énorme détonation avait jeté toute la ville dans la crainte à six heures et demie du matin. L'arsenal, fort menacé, avait été épargné. "Un accident majeur finira bien par se produire !... ". Pourtant, le moulin sera rebâti malgré l'opposition et les suppliques de la municipalité.

A l'automne, des épidémies apparaissent : dysenterie, typhoïde, scorbut ...

Le 11 septembre à Malplaquet (hameau de Taisnières-sur-Hon, cant. de Bavay, arr. d'Avesnes-sur-Helpe) où il est blessé, Villars inflige de si lourdes pertes à l'ennemi que celui-ci ne peut exploiter son avantage et se replie vers le nord. L'armée réussit à contenir l'adversaire en s'appuyant ensuite sur les places fortes de Vauban.

Le 1<sup>er</sup> janvier **1710**, l'assemblée de La Ferté-Bernard nomme Maître **René Melliand**, conseiller du roi, lieutenant de maire, et Maître René Hoyeau, docteur en médecine, pour travailler à la confection des rôles afin de pourvoir à la subsistance des pauvres (BB.1 à 41 - La Ferté-Bernard - E suppl. p. 172 col. 2 - A.D. Sarthe).

**Philippe**, fils de **François Philippe Meulan** et de Marie *Duponcelle* né en 1709, meurt le 5 mars à Pierremande.

Louis XIV renouvelle ses pourparlers de paix du 9 mars au 13 juillet. Mais avant d'envisager l'arrêt du conflit, les coalisés exigent l'aide militaire de la France pour chasser Philippe V d'Espagne. Le roi rompt les négociations et la guerre se poursuit.

Tous les expédients utilisés se révélant insuffisants, le roi crée un nouvel impôt, le *dixième* (1/10 des revenus de tous ses sujets). Par le moyen des déclarations fausses non contrôlées, des abonnements, ou des rachats les privilégiés trouveront encore le biais qui leur permettra d'y échapper. L'inflation fiscale aggrave la misère du peuple déjà victime de la crise de subsistance. Depuis plusieurs mois, les troupes ne sont pas payées et manquent de pain. Le gouvernement est incapable de donner autre chose que du pain de seigle et d'avoine ou d'orge mêlé de fèves. Les chevaux ne reçoivent plus régulièrement leur picotin d'avoine. Les troupes vivent d'emprunts forcés, de réquisition et de pillage ...

En Espagne, Vendôme remporte sur les Anglais et les Impériaux un succès décisif à Villaviciosa, le 10 décembre. Cette victoire va impressionner les coalisés, en particulier l'Angleterre où les tories, partisans de la paix, arrivent alors au pouvoir. Ils engagent des négociations dès janvier **1711**.

Depuis novembre, les rivières sont en crues ... La Seine, la Loire provoquent des inondations en février ...

Le 14 avril, le Grand dauphin meurt de la variole.

Marie Jeanne, fille de **François Philippe Meulan**, naît à Pierremande le 7 juin.

**Laurens Meulen** (Louris van der Meulen), peintre verrier d'Alkmaar, meurt le 18 juillet.  
**Josse Meulen** (Joes van der Meulen) est un peintre actif à Gand au début du siècle.

L'armée aide Philippe V à reconquérir son royaume.

L'archiduc Charles, élu empereur sous le nom de Charles VI, se trouverait en mesure de reconstituer à son bénéfice l'empire de Charles Quint ce qui détermine les Anglais à poursuivre les négociations. Les exploits des corsaires français, notamment la prise de Rio de Janeiro en septembre par Duguay-Trouin, y sont aussi pour quelque chose. L'Angleterre signe les préliminaires de Londres le 8 octobre.

Le 3 novembre, "a este inhumez dans le simmetiere de ceste paroisse le corps de Elisabeth *Thiery* agee denviron quarante ans nayant peu recevoir le sacrement de penitence en foy de quoy nous avons signe ce jour et an sus dit". Est-ce parce que - appelé à la suite d'un subit accident - il est arrivé trop tard auprès d'elle ou parce qu'elle a refusé la confession que le prêtre n'a pas pu lui administrer les derniers sacrements ? ou bien Élisabeth, atteinte d'une maladie qui apporte chaque jour un peu d'affaiblissement sans que l'on voit venir la fin de la misère et de la souffrance, aurait-elle, volontairement, "oublié" de demander le secours d'une religion qui n'est pas la sienne ? ... Elle est cependant inhumée dans le cimetière du village. Celui qui tient le registre note les faits avec brièveté mais il n'y a pas de procès. Élisabeth emporte son secret.

Qui a accompagné le corps de la défunte ? Son mari, ses enfants, des parents ? ... Les fils d'Élisabeth ont six et sept ans. Leur père va-t-il se remarier ? Entre l'année 1711 et l'année 1716 qui termine ce premier registre de catholicité de Beautor, on ne trouve ni acte de mariage ni acte de décès le concernant, aucun acte non plus où il soit cité comme parrain ou témoin dans la vie d'autres couples; aucun contrat de mariage, ni bail, ni testament ou inventaire après décès dans l'enregistrement des actes notariés, même au-delà de 1716. Les recherches dans les

paroisses environnantes (quand on y trouve des documents) n'aboutissent pas davantage. Le deuxième registre de catholicité de Beautor a disparu. Pourquoi ? Le troisième reprend en l'année 1731.

Le décès de **Hubert Demeulan** peut se situer logiquement entre 1716 et 1731. La date en restera aussi mystérieuse que celle de sa naissance.

**Pierre Louis Nicolas de Meulan**, âgé de deux ans (qui sera seigneur *d'Ablois*), accueille son frère cadet, **Jean Charles Claude** (dit *des Fontaines*), le 26 décembre à Paris.

L'année **1712** est une triste année pour le roi. Le 12 février meurt la duchesse de Bourgogne du « pourpre » (rougeole) à vingt-six ans. Le 18 du même mois, son petit-fils Louis (élève de Fénelon), duc de Bourgogne puis dauphin, époux de Marie Adélaïde de Savoie, meurt à l'âge de vingt-neuf ans (rougeole et dysenterie) et le 9 mars décède son fils de cinq ans, le duc de Bretagne, lui aussi atteint de rougeole.

François *de Lelés* et Marie Bourdon, épousés à Paris en 1688, ont trois enfants. L'aîné, François, né le 31 août et baptisé le 11 septembre 1689, fut inhumé le 17 du même mois. La deuxième, Marie Marguerite Françoise (mars 1691-juill.1715) épouse à Paris, le 3 mars 1712 **Louis Des Moulins**, marquis de Lisle, sieur d'Ousché, Anoise, fils de **Louis François Des Moulins**, écuyer, gouverneur de Lille, et de Catherine *de Bongis*, né au château de Lisle (paroisse Saint-Germain « de Corbie », du Corbéis près d'Alençon) vers 1689, capitaine au régiment de Barrois, colonel du régiment de La Fère le 6 août 1704, brigadier des armées du roi (juill.1710) qui sera maréchal de camp le 23 décembre 1731, inspecteur général de l'infanterie en 1734. Remarié avec Anne Libert, il est tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734, d'où postérité (D. du P. T. III 2<sup>e</sup> partie p. 96).

Dominique François Valgra, écuyer (1674-1732), avocat, procureur syndic de Douai épouse en secondes noces, en juin 1712, Anne Catherine **Coppin** (1682-1741), fille de Jean François, échevin, licencié en médecine, et de Catherine Jeanne **Desmoulins**. Le père, Pierre Valgra (° Vitry en Artois 1640), maître boulanger à Douai, bourgeois de cette ville (1663), munitionnaire des vivres de l'armée, est anobli par achat d'une charge (D. du P. T. I p. 451).

La menace d'envahissement pèse toujours au nord du royaume. Vervins est pillé par les Hollandais. Les troupes d'Eugène de Savoie-Carignan passent à la chartreuse du Val Saint-Pierre (Plomion, E.S.E. Vervins) ... Après s'être emparé du Quesnoy le 4 juillet, le Prince Eugène, à la tête de cent trente-cinq mille soldats impériaux et hollandais, met le siège, le 17, devant Landrecies, dernière place sur la route de Paris. Son armée est reliée à ses magasins de Marchiennes par la route retranchée de Denain. Après un simulacre d'attaque contre le corps d'armée qui assiège Landrecies, Villars fait traverser l'Escaut à ses hommes, emporte le camp de Denain le 24 et coupe ainsi le Prince de Marchiennes qu'il enlève le 30 juillet. Privé de ses approvisionnements, Eugène de Savoie-Carignan doit abandonner le siège de Landrecies le 2 août et se replier sur Mons. A Fontainebleau, le 22 août, l'Angleterre convient d'un armistice avec la France et incite ses alliés à conclure la paix.

**Michel Laurent Desmoulins**, baptisé en mai 1662, fils de **Venant** (! 1657), est échevin de Douai en 1712. Son frère **Louis** (1669-1740) est aussi échevin de la ville.

"Je soussigné, curé de Saint-Georges du Rosay, ai béni et consacré au service de Dieu la moyenne cloche de l'église de Nogent le Bernard suivant la commission à moi adressée par MM. les grands vicaires du Chapitre de l'église du Mans, le siège épiscopal vacant. Le parrain a été Louis de Segraye, curé du dit Nogent, la marraine Léonor Élisabeth *de Melland*, épouse de Jacques *le Diacre*, écuyer, sieur de Jouy, (donc veuve de Henri *de Thieslin*, épousé le 18 août 1705), lesquels l'ont nommée *Louise Éléonore Jacqueline* ce 3 août 1712". signé Rochambeau (GG. 1 à 20 - 1693-1790 - Nogent-le-Bernard - A.D. Sarthe).

Vingt personnes de l'entourage d'un conseiller au présidial du Mans et lui-même sont atteints de « fièvres putrides et pourpreuses » (typhoïde ?) entre le 3 novembre 1712 et le 6 janvier 1713 ... Le temps est mauvais - avec pluie, vent, froidure, grêle ... - et restera médiocre jusqu'en 1719.

Les violences n'ont pu soumettre ni le jansénisme ni le protestantisme mais les persécutions ne sont pas

terminées et on choisit encore l'exil. Antoine Bénézet, plus jeune enfant de Jean Étienne Bénézet et de Judith de la Majenelle, né à Saint-Quentin le 31 janvier **1713**, est baptisé le 1<sup>er</sup> février en la paroisse Sainte-Catherine. Bien que son grand-père, Jean Antoine, ait rendu des services dans l'administration des finances de l'État, la famille voit ses biens confisqués. Elle partira pour la Hollande en 1715, y restera peu de temps, et, de Rotterdam, gagnera Londres. En 1736, elle partira vers Philadelphie (port de Pennsylvanie créé en 1682 par William Penn) où Antoine (+ 17 mai 1784 sans postérité) deviendra l'émancipateur des « Nègres », populaire aux États-Unis.

Julien *Ameslon* épouse Andrée *Hoguin* le 13 février 1713 à Saint-Denis du Tertre (chapelle, O.Soulitré). Leur fille Magdeleine (° Soulitré 20 mars 1721) se mariera avec Julien Souchet à Soulitré (7 fév.1747). On trouve dans cette famille des alliances Amelot, **Morand** et **Meland** entre 1677 et 1691 (Mme Caudron - C.G.M.P. n° 558).

Louis XIV signe des traités séparés avec l'Angleterre, les Provinces-Unies, la Savoie, le Portugal et la Prusse le 11 avril. Philippe V d'Espagne traite avec l'Angleterre et le duc de Savoie le 13 juillet.

Marie *de Bye* cède au roi, à titre d'échange, soixante exemplaires de vingt-deux estampes dont il ne possédait pas les planches, soit 1320 estampes. Ainsi Louis XIV complète la série d'estampes représentant les conquêtes royales qui sont déjà en sa possession. Les planches proprement dites sont achetées par l'abbé Bignon aux héritiers de **Van der Meulen**.

Parmi les accusés jugés en appel par la chambre criminelle du parlement de Paris figure **Claude Melland**, vingt-quatre ans, *meunier*, pour rixe et meurtre dans un arrêt du 4 août 1713 (Table des accusés jugés en appel, 1700 - 1790. Série X 2 - A.N.).

Villars s'empare de Landau le 20 août et de Fribourg-en-Brisgau le 31 octobre. L'empereur Charles VI accepte alors de faire aussi la paix.

Louis XIV a obtenu de Clément XI la condamnation du jansénisme par la bulle *Unigenitus* du 8 septembre mais une quinzaine d'évêques soutenus par le parlement gallican refuse la bulle. Gallicanisme et jansénisme se rejoignent dans une même opposition au pouvoir royal.

Marie Jeanne, fille de Jean Bevière (v.1679-1759), épouse, le 19 septembre 1713 à Avesnes, Jean Baptiste *Scorion*, fils de Nicaise *Scorion* et de Marie *Meurant*, avocat et échevin (1670-1746). Ils seront sans postérité. Le frère de Marie Jeanne, Thomas (1670-1742) est aussi avocat et greffier du bailliage (D. du P. T. III p. 285).

A Beautor, le 6 novembre, Marie, fille de **Simon Demeulan** et de Barbe *de la Haye*, native de Champs, épouse Jacques *Lefebure*. Le 15 du même mois naît Marie Anne de Claude *Doffemont* et de Marie *Gouy*. Le parrain est Claude Doffemont, cousin germain du bébé, qui signe, la marraine, Marie Anne Rossin.

Le 8 février **1714**, dame Éléonore Élisabeth *de Mellan* est la marraine d'Éléonore Jacquine, fille de Gui de Mauny, écuyer, et de dame Louise Chabert-Boisgnet. Le parrain est Jacques Dubois des Cours, écuyer, seigneur de Saint-Cosme de Vair (GG. 1 à 103 Registres 1673-1792 - Saint-Georges du Rosay - A.D. Sarthe).

**Pierre Philippe Meulan**, fils de **François Philippe** et de Marie *Duponcelle*, naît à Pierremande le 24 avril.

Le traité de Rastatt est signé entre Louis XIV et l'empereur Charles VI le 6 mars 1714. Philippe V traite avec les Provinces-Unies le 26 juin. L'électeur de Brandebourg, Frédéric Guillaume, se voit reconnaître le titre de roi de Prusse et la souveraineté sur la principauté de Neufchâtel et Valengin (principauté souveraine, membre de la Confédération suisse) en échange de la principauté d'Orange cédée à la France. L'électeur de Brandebourg acquiert la Gueldre espagnole (province de la ville d'Arnhem). L'Alsace et les villes de Strasbourg et Landau reviennent à Louis XIV qui rend les places de la rive droite du Rhin ...

Le 12 novembre, à Rouessé Fontaine, est baptisé Louis, fils de Joseph *Pottier*, marchand, et de Françoise *Merland*. Messire Louis de Villevault, chevalier, seigneur de cette paroisse et de Brestel, conseiller du roi en sa cour des Aides à Paris, a bien voulu être le parrain. Dame

Madeleine Françoise d'Osmond, épouse de messire David Bouvet, chevalier, seigneur de Louvigny, est la marraine (GG. 1 à 3 - Rouessé Fontaine; cant. Saint-Paterne; arr. Mamers. E. suppl. p. 305 col. 1 - A.D. Sarthe).

Marie Anne , fille légitime de **Nicolas Melan** et de Simone *de Fontaines* est baptisée le 14 janvier **1715** à Miannay (O. Abbeville), paroisse Saint-Pierre, au diocèse d'Amiens. Son parrain, Nicolas Lafosse, signe le registre; sa marraine, Marie Anne Hautefeuille, ne signe pas.

Le 24 février, est baptisé François Georges, fils d'Alexandre Jean Baptiste *Le Bouyer* de Saint-Gervais, seigneur de Monhoudou, et de dame Marie Hélène Françoise de Baigneux (et non de Charlotte *de Melland* ou *de Meslay*; il s'agit d'un second mariage). Le parrain, François Boucher, Sg<sup>r</sup> de la Fontaine, conseiller du roi, lieutenant général au siège royal de Fresnay le Vicomte, est représenté par Alexandre Belhomme, écuyer, de la paroisse de Bouillon; la marraine est dame Marie Maheut de Monhoudou, de cette paroisse.

Le déficit chronique n'a cessé de croître : la dette royale s'élève à deux milliards de livres. La vie économique est en déclin. Seul le commerce maritime connaît, malgré les conflits, un essor remarquable. Le roi est vieux, fatigué, déçu. Son confesseur, le jésuite Letellier, lui fait signer, le 8 mars, une déclaration qui est une nouvelle menace à l'adresse des réformés : ceux qui, malades, refuseront les sacrements de l'Église seront déclarés relaps, qu'ils aient ou non abjuré. Les cas sont-ils donc fréquents ? Qu'en aurait-il été pour Élisabeth *Thiery* si cette déclaration avait été signée trois ans et demi plus tôt ?

Le 27 avril, on baptise Jean, fils illégitime de Martin *Defemon* (Doffemon), homme ou garçon "meagnier", et de Marie *Carlrier*; parrain, Remy Bruxelles, marraine, Barbe Marest, de la paroisse dannoy (Annois, près de Flavvy-le-Martel).

Jeanne, fille d'**Etienne Merlan** et de Jeanne *Nansot*, épouse Pierre *Chambault* le 6 mai 1715 à Chambry (N.Meaux).

**Jean Louis de Molon**, fils de **Pierre**, est cité en 1715. Il semble qu'il ait enraciné sa famille dans les Ardennes mais on ignore s'il a des descendants. Son frère **Jean François de Molon** aurait quatre fils : **Jean Louis** (branche de Bretagne), **Jean Nicolas**, **Jean François** et Jean Baptiste (religieux), selon J. Guers.

**Bertrand Joseph Merlin** (° 1694), chevalier, s<sup>r</sup> d'Estreux, conseiller au conseil provincial de Hainaut, conseiller au Parlement de Flandre, épouse Natalie *Desfontaines* (1692-1723) le 2 juillet 1715. Il épousera en secondes noces Elisabeth *Huvino* puis sera chanoine de la métropole de Cambrai (D. du P. T. II p. 25).

Noble Jean Baptiste *Le Bouyer* de Saint Gervais de Monhoudou, âgé de cinquante-cinq ans, est inhumé le 26 juillet.

En août, le roi songe à réunir un concile national pour juger le cardinal de Noailles et décider d'adopter la bulle papale condamnant le jansénisme. Mais il est très malade et n'aura pas le temps de faire aboutir son projet.

Le 21 août, Antoine Court réunit près de Nîmes le premier synode des églises du "Désert". Trente ans après la révocation de l'édit de Nantes, l'Église protestante reprend ses activités au grand jour.

Le 25 octobre, le mariage de M<sup>e</sup> Pierre de la Tuandière, avocat à Bellesme, veuf, avec demoiselle Simonne de Rohard, fille de messire René Louis de Rohard, écuyer, assistée de MM. Jacques et François de Rohard, ses frères, de messire Jacques *le Diacre*, écuyer, sieur des Roches, de dame Éléonore *de Melland*, son épouse, et de demoiselle Simonne du Grenier, sa cousine, est célébré à Nogent le Bernard.



La peste bovine sévit dans les années 1714-1715 ...

Des accords sont intervenus le 6 février et les négociations se terminent le 15 novembre. L'Angleterre s'empare de la prépondérance politique, maritime et commerciale. Les Provinces-Unies sont en recul. Cependant, aucun des états européens, pas même l'un des trois plus puissants (Angleterre, France et Autriche), ne peut prétendre imposer son hégémonie sur le continent. Louis XIV a obtenu que Philippe V soit reconnu comme roi d'Espagne, à condition que celui-ci renonce à tous ses droits à la Couronne de France. L'Angleterre obtient la reconnaissance de la reine Anne et celle de la succession protestante ainsi que l'abandon du soutien de la France à la famille Stuart.

La France accepte la démolition des fortifications de Dunkerque demandée par les Anglais. Les frontières du royaume demeurent ce qu'elles étaient en 1700, à la veille des hostilités. Les Provinces-Unies reprennent leur droit de tenir garnison dans les places de la Barrière dont le nombre a été fixé à Utrecht le 30 janvier 1713 et à Anvers (15 nov.1715). Le droit à la liberté religieuse de ces garnisons est reconnu (la Hollande y accueillera les protestants persécutés et y fera célébrer le culte français). Les Pays-Bas espagnols sont octroyés à l'empereur. Louis XIV restitue Tournai. La citadelle fortifiée par Vauban permettra aux Hollandais de prévenir une invasion française. Menin, Ypres et Furnes sont rendues en échange de Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant. L'Alsace et les villes de Strasbourg et Landau reviennent à Louis XIV qui doit rendre les places de la rive droite du Rhin.

L'électeur Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>, se voit reconnaître le titre de roi de Prusse et la souveraineté sur la principauté de Neuchâtel et Valengin en échange de la principauté d'Orange cédée à la France. Les droits de Longueville sur cette principauté sont confirmés mais Jean Guillaume Friso, héritier de Guillaume III, conservera le titre de prince d'Orange transmis à ses successeurs. L'électeur de Brandebourg acquiert la Gueldre espagnole.

La *capitation*, rétablie en 1701, n'est pas supprimée à la fin de la guerre. Elle s'alourdit au contraire.

Le roi n'a pas suivi les complexes négociations jusqu'à leur terme. Son règne se termine à Versailles le 1<sup>er</sup> septembre 1715. L'héritier du trône n'a que cinq ans. Par son testament, Louis a organisé la régence pour son arrière-petit-fils en créant un Conseil de régence présidé par son neveu Philippe duc d'Orléans (Monsieur, frère du roi défunt, qui a épousé Elisabeth d'Angleterre puis Charlotte Elisabeth de Bavière, princesse Palatine, dont il a un fils, le *Régent*) auprès duquel il a placé le duc du Maine, bâtard légitimé de Madame de Montespan (Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine (1670-1736), époux de Louise de Bourbon-Condé (1676-1753), petite-fille du Grand Condé, qui tient à Sceaux une cour brillante).